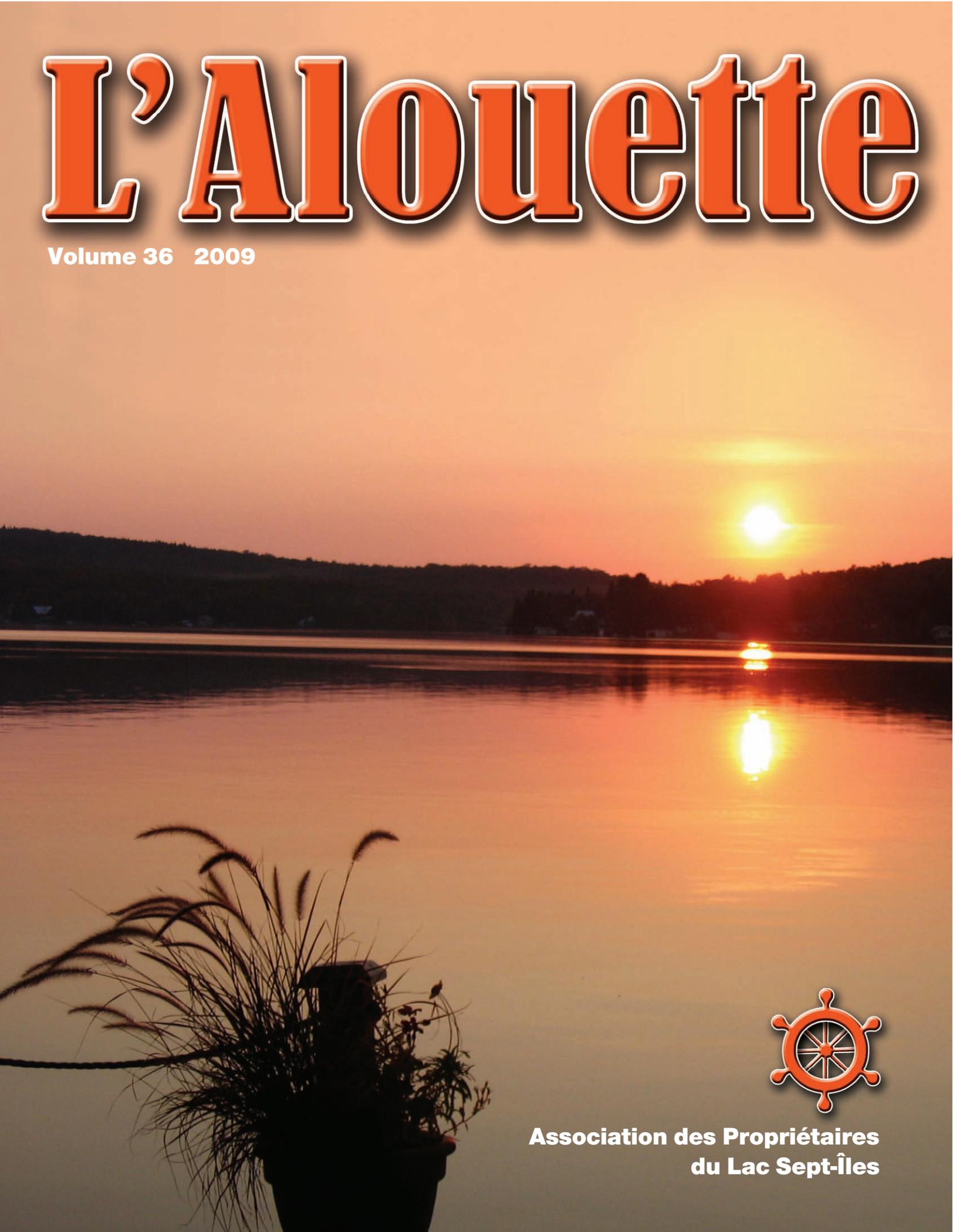


L'Alouette

Volume 36 2009



**Association des Propriétaires
du Lac Sept-Îles**

ST-RAYMOND



565, Côte Joyeuse, Saint-Raymond • 418 337-6745
www.straymondtoyota.com



Venza



YARIS





Édito
page 3



Le mot de la Présidente
page 5



Le mot du Maire
page 7



La vie au lac
page 9



En quelques mots
page 21



Dossier : la
Consultation
page 31



Info-Lac
page 47



Vie de
l'Association
page 61

Des efforts sans relâche

Personne ne peut contester que notre environnement se modifie tant les signes du dérèglement sont visibles. Les nombreux commentaires compilés dans notre dernière étude démontrent bien qu'on ne doute plus des causes de ce bouleversement : l'activité humaine non contrôlée.

La société de loisirs a son revers !

Ces signaux d'alerte ne doivent toutefois pas nous inciter à nous replier sur nous-mêmes. Au contraire. Ils demeurent l'espoir d'une véritable prise de conscience et déjà d'innombrables initiatives sont engagées par celles et ceux qui cherchent à inventer un futur compatible avec les grands équilibres et les besoins des générations à venir, l'enjeu étant de concilier les intérêts écologiques, sociaux et culturels. Un véritable défi que tente de mener à bien l'équipe de bénévoles qui œuvrent au comité Environnement. Nous devons leur tirer notre chapeau.

Avec ce nouveau numéro, *L'Alouette* s'engage une fois de plus et vous propose un dossier sur les résultats de notre consultation qui, vous le constaterez, invite à passer à l'action. Par ailleurs, vous trouverez des articles qui démontrent, depuis le geste quotidien jusqu'à un engagement associatif, ce que nous pouvons faire pour aider notre lac à se refaire une beauté et lui permettre de retrouver tout son éclat naturel. Nous devons changer nos mauvaises habitudes. On sous-estime de façon chronique combien ces gestes de tous les jours ont des conséquences importantes sur notre environnement. Ces changements de comportement sont nécessaires, mais ne seront pas suffisants si le défi n'est pas collectif. L'éco-citoyen du lac Sept-Îles devra faire preuve de conscience et d'imagination, mais aussi se montrer enfin responsable.

L'Alouette a trente six ans cette année. L'initiateur, Yvon Alain, aurait-il pu imaginer un tel engouement pour cet outil de promotion sans égal qu'il a créé pour informer et renseigner les résidents du lac dans plusieurs domaines et particulièrement dans celui de l'environnement. Nous ne le remercierons jamais assez. Merci également à celles et ceux qui, cette année encore, ont participé à l'élaboration de cette nouvelle édition.

A l'aube de cette nouvelle saison, je voudrais souhaiter à tous un été rempli de soleil et de joie.



Vincent Caron

GARAGE LJA PLAMONDON inc.



**CONFIEZ votre VÉHICULE NEUF
à un atelier qualifié NAPA AUTOPRO
votre GARANTIE demeure entièrement VALIDE**

- Entretien complet
- Mise au point
- Pneus neufs
- Réparation mécanique

- Alignement
- Injection électronique
- Air climatisé
- Freins
- Direction
- Suspension
- Antirouille



TOUREVO LS
Radial
4 saisons
Performance

TOYOTIRES **MEGA**
PNEU
Au delà de la performance !

Prenez rendez-vous : 418 337-2221
Sans frais : 1 866 330-2221

*Faites confiance à notre équipe de techniciens qualifiés
et vous roulez en toute tranquillité.*

L'endroit du bon service...

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

Service de raccompagnement ou voiture de courtoisie



**Association des Propriétaires
du Lac Sept-Îles**

**Chères résidentes,
Chers résidents,**

Je suis très heureuse et très honorée de mon élection à titre de présidente de l'association. Succéder à Denis Cayer, c'est chausser une très grande pointure ! Cependant soyez assurés que je ferai de mon mieux pour relever le défi et mener à bien le rôle qui m'est confié.

En tant que présidente, mes principales préoccupations sont la poursuite des buts et objectifs que l'Association s'est donnés, améliorer la qualité de la vie communautaire, protéger nos services en commun, développer des loisirs pour satisfaire l'ensemble de nos membres, assurer la pérennité de nos installations et maintenir d'excellentes relations avec les élus municipaux.

Malgré une saison 2008 pluvieuse, nos états financiers affichent tout de même un profit. Nous en sommes très satisfaits. Ce surplus nous permet, cette année, de dépenser quelques dollars pour rafraîchir la grande salle et sécuriser les éléments qui étaient défectueux ou dangereux aux abords de notre centre communautaire.

Nous tenons à vous remercier de votre réponse à notre consultation concernant notre plan environnemental. Les résultats démontrent votre haut niveau de préoccupation de la santé de notre lac. Ces résultats prouvent aussi que l'Association doit poursuivre son travail et que la municipalité doit s'impliquer davantage notamment par un suivi plus rigoureux des règlements.

Nos relations avec la municipalité s'améliorent. La preuve en est que nous avons conjointement signé un protocole d'entente. Cet engagement renouvelable aux 5 ans nous assure une contribution monétaire annuelle de 7500 \$. Je vous invite à en prendre connaissance dans les pages qui suivent. Cette somme d'argent servira cette année à la réfection du toit qui est en très mauvais état. Il est urgent d'agir.

Dans le but d'augmenter notre visibilité et de vous informer rapidement de tout ce qui se passe au lac et surtout de ce que fait votre association, nous avons créé notre site internet. Vous trouverez les informations dans cette édition.

Au cours de l'année, l'Association s'est aussi dotée d'un code d'éthique pour ses directeurs. Chaque directeur s'engage à le respecter en le signant. Vous en trouverez l'entièreté du texte dans cette parution.

Je vous rappelle que tous les directeurs sont des bénévoles, ils font un travail extraordinaire et investissent plusieurs heures par semaine pour faire progresser nos intérêts. Lorsque vous les rencontrez, n'hésitez pas à les féliciter et à les remercier pour ce qu'ils accomplissent. Sans eux, notre association serait en péril.

Je souhaite aussi vous inciter à encourager nos nombreux annonceurs, sans qui la réalisation de *L'Alouette* serait impossible.

Enfin, merci à vous pour votre participation aux activités et merci pour vos contributions monétaires, elles sont essentielles à la survie de A.P.L.S.I.

Au plaisir de vous rencontrer cet été.



Ginette Charrette
Présidente



Ville de Saint-Raymond

La Ville de Saint-Raymond poursuit son programme de mise aux normes des installations septiques

La Ville de Saint-Raymond poursuivra encore cette année son programme d'inspection des installations septiques situées autour du Lac Sept-Îles. Les visites se dérouleront entre les mois de juin et septembre. Les propriétaires dont les installations sont défectueuses devront apporter les travaux correctifs, s'il y a lieu.

L'importance de vidanger les fosses septiques

Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) prévoit l'obligation pour tout propriétaire de résidence isolée non desservie de procéder à la vidange de la fosse septique au moins une fois tous les deux ans, dans le cas d'une résidence permanente, et au moins une fois tous les quatre ans, pour ce qui est d'une résidence saisonnière.

La vidange des fosses septiques est essentielle au bon fonctionnement de votre système d'épuration. Une fosse septique non vidangée endommagera irrémédiablement l'élément épurateur. L'eau transitera trop rapidement dans la fosse sans avoir pu être décantée. L'eau ainsi chargée de particules et de gras ira colmater l'élément épurateur. S'en suivront divers problèmes de résurgence, de refoulement et de lessivage vers le plan d'eau.

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de veiller à s'assurer de vidanger leur fosse afin d'éviter que les eaux du lac ne soient affectées par un apport en phosphore provenant des systèmes de traitement des eaux usées défectueux ou encore utilisés de façon inadéquate. Rappelons à cet effet qu'une surcharge en phosphore dans un plan d'eau favorise l'émergence de cyanobactéries (algues bleu-vert).



Une ville où il fait bon vivre

Piste cyclable	Parcs	Tennis
Aréna	Station de ski	Centre socioculturel
Terrains sportifs	Vallée Bras-du-Nord	Salle de spectacle

Activités spéciales cet été

- Festival forestier Saint-Raymond la Grosse Bûche (10 au 13 juillet)
- Raid Extrême Bras-du-Nord (10 août)
- Tournoi de golf du maire (29 août)

Les camps de jour de Saint-Raymond

- Régulier : 5 à 10 ans
- La Clique sportive : 11 à 13 ans
- Horaire : Lundi au vendredi, 9 h à 16 h 30
Sauf les deux premières semaines (fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération)
- Durée : 25 juin au 7 août 2009
- Service de garde : 7 h 30 à 8 h 30 et 16 h 30 à 17 h 30
- Baignade en après-midi
- Chacun apporte son dîner, son maillot de bain, sa serviette, ses espadrilles, un chandail chaud, un chapeau et sa crème solaire hydrofuge.
- Informations supplémentaires : 418 337-2202, poste 3



Résidentes, résidents et villégiateurs du lac Sept-Îles

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour la troisième année consécutive, par l'entremise de *L'Alouette*, principale source d'information des résidents du lac Sept-Îles.

Aux yeux des administrateurs de la ville de Saint-Raymond, le lac Sept-Îles est un joyau dont peuvent profiter les résidents qui y demeurent et les villégiateurs qui le fréquentent.

L'accessibilité à un plan d'eau de cette envergure permettant de réaliser de nombreuses activités fait l'objet d'envie et de convoitise de plusieurs citoyens; de là provient la valeur si élevée des évaluations foncières des résidences tant recherchées.

Depuis quelques années, en raison des changements climatiques, des rejets de toute sorte dans l'environnement, des embarcations à moteur, des installations septiques non conformes et de l'utilisation des rives par d'autres éléments que la végétation, la qualité de l'eau du lac est fragilisée au plus haut point, comme le démontrent les études déposées.

L'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc. (APLSÎ), en collaboration avec la Ville de Saint-Raymond, a déjà mis en place un plan d'intervention qui vous a été communiqué en plusieurs occasions, au cours des dernières années, et qui se poursuit toujours.

Il est bien entendu que les soutiens techniques et financiers qui ont déjà été consentis par la Ville demeureront. À ce jour, des sommes importantes ont été versées par la Ville tant pour les interventions de protection de l'environnement que pour les activités dédiées aux résidents. Au cours des trois dernières années, la Ville a aussi investi des sommes substantielles reliées à l'amélioration du réseau routier. Cette année seulement, 228 000 \$ sont en cours d'investissement pour la section de route située entre le Manoir du Lac-Sept-Îles et le club nautique. De ce montant, 75 % provient de la taxe d'accise et la différence est payée par l'ensemble des propriétaires de la ville.

Les évaluations foncières

Depuis les dépôts des rôles d'imposition foncières de septembre 2005 et de septembre 2009, la valeur foncière des propriétés du lac Sept-Îles a augmenté en moyenne de 80 % pour certaines résidences, principalement celles situées à proximité du plan d'eau. Comme il vous a déjà été expliqué à maintes reprises, les évaluations foncières sont basées sur la valeur des transactions immobilières qui sont très nombreuses.

Les membres du conseil municipal sont d'accord avec vous. Le principe d'évaluation foncière est injuste et inéquitable, et de nombreuses représentations ont déjà été faites, et le sont encore, auprès du ministère des Affaires municipales, ce que vous pouvez faire aussi.

Nous entendons régulièrement dire : « Je demeure hors des limites de la ville et je ne bénéficie d'aucun service. » Même si un citoyen réside hors des limites urbaines de la ville et qu'il n'a pas les services d'aqueduc et d'égoûts, il bénéficie quand même des services suivants :

- | | |
|---|--|
| 1. Travaux publics (voirie, déneigement) | 7. Contrôle des animaux |
| 2. Éclairage des rues | 8. Service d'urbanisme (PIIA, zonage, tarification) |
| 3. Affichage | 9. Service des loisirs (aréna, centre de ski, centre socioculturel, bibliothèque, Espace culturel) |
| 4. Protection contre les incendies | 10. Collecte des matières résiduelles (tarification) |
| 5. Mesures d'urgence | 11. Évaluation (tarification) |
| 6. Protection publique (Sûreté du Québec) | |

À l'intérieur du périmètre urbain, il y a une tarification spécifique pour les services d'aqueduc et d'égoûts.

J'ajoute qu'il est certain que les revenus de taxes provenant du secteur du lac Sept-Îles sont d'une importance capitale dans le budget de la Ville de Saint-Raymond, dont vous êtes partie intégrante, mais nous pouvons aussi mentionner qu'un plan d'eau semblable situé à quelques kilomètres d'une ville pouvant offrir une panoplie importante de services est un avantage certain, d'où la valeur si élevée des résidences hautement recherchées.

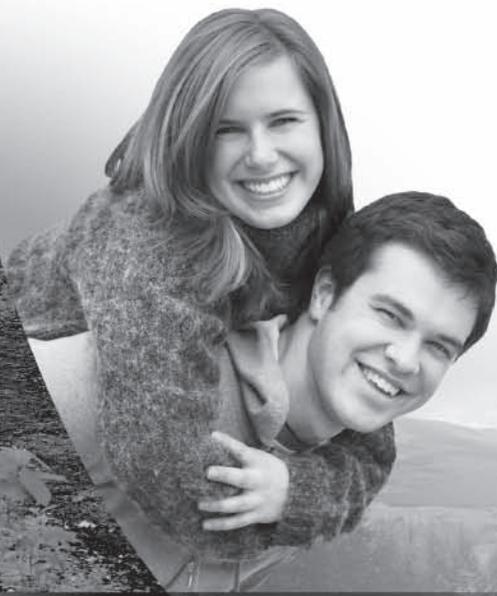
Finalement, je tiens à souligner qu'un dialogue avec les représentants de l'APLSÎ se fait de façon continue et productive.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de passer une agréable saison estivale et pour vous rappeler que nous demeurons à votre service.



Rolland Dion
Rolland Dion

Être près des gens, c'est dans **notre nature!**



Siège social

225, avenue Saint-Maxime
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W2

Centres de services

Rivière-à-Pierre
645, rue de l'Église

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
2, rue Laurier

Saint-Léonard-de-Portneuf
457, rue Principale

Sainte-Christine-d'Auvergne
75, rue Principale

Tél. : 418 337-2218 ou 418 875-2744



Desjardins
Caisse populaire de
Saint-Raymond–Sainte-Catherine

LA VIE AU LAC

L'APOSTASIE?.....NON MERCI.



Il y a quelques mois, les médias ont fait grand état de plusieurs catholiques du diocèse de Québec qui ont apostasié, c'est-à-dire qui ont demandé à ne plus être reconnus comme catholiques. Ce n'était pas là un phénomène isolé; une vague d'apostasies frappe présentement de nombreux diocèses dans le monde.

Ceci est dû en grande partie à l'insatisfaction des fidèles face aux dirigeants de l'Église: la curie romaine est l'ensemble des organismes dirigés par 35 cardinaux qui assistent le pape dans la gouvernance de l'Église universelle et elle est souvent perçue comme vivant dans une bulle centrée sur elle-même, d'où l'insensibilité, le manque de compassion et de gros bon sens, et la manie d'asséner des lois et des excommunications sur la tête des gens.

Les courriers du lecteur ont été sans pitié: certains ont comparé la curie romaine à un cancer, d'autres à une bande de pirates vêtus de pourpre. Personnellement, je partage la frustration de beaucoup de catholiques pour l'insensibilité du Vatican face à ce que les gens vivent sur le terrain, mais là où je ne suis pas d'accord, c'est quand ils laissent la barque de Pierre (apostasie); il faut faire attention pour ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. L'Église est formée de tous les baptisés et le pape et la curie romaine ne possèdent pas en exclusivité l'inspiration de l'Esprit Saint. L'Église catholique est un peu comme une grande famille qui est loin d'être parfaite (quelle famille l'est?) et dont les parents sont trop autoritaires; les fidèles doivent apprendre à manifester haut et fort leur désaccord et demander le respect.

Je crois que beaucoup de catholiques se retrouvent dans les paroles de L'abbé Claude Lacaille qui déclarait dans *Le Devoir* du 3 avril: "Il faut redonner aux évêques, uniques successeurs des apôtres, leur rôle de dirigeants des Églises locales et assumer collégialement la gouvernance de l'Église universelle avec le pape. Nous ne voulons plus d'une Église pyramidale, autoritaire et machiste qui exclut et excommunie; nous voulons que le message de Jésus soit vécu et traduit dans les grandes causes de la justice et de la paix, des droits humains dans la société et dans l'Église,

en dialogue avec les hommes et femmes de partout, croyants ou non. Nous voulons une Église fraternelle, ouverte et accueillante, une Église samaritaine disposée à donner la vie pour que l'humanité et la planète vivent pleinement. Nous voulons une Église où il fait bon penser et chercher la vérité librement, sans l'omerta qui prévaut actuellement. Nous voulons une Église qui aime le monde à la folie, comme Jésus nous l'a enseigné."

Voilà, j'ai voulu vous faire part de ces quelques opinions pour vous rappeler que votre chapelle du lac Sept-Iles est toujours là et qu'on vous offrira, comme par les années passées, la messe dominicale à partir du 21 juin jusqu'au 6 septembre. On ne peut malheureusement plus avoir de célébrations de baptême et les célébrations de mariage sont, comme dans le passé, pour les gens du lac Sept-Iles où ceux dont les parents habitent le lac. Et rappelez-vous bien que lorsque vous venez à la messe le dimanche, c'est avant tout pour rendre grâce à Dieu, en communauté, de tout ce que la vie nous donne et célébrer votre foi en Jésus-Christ. Bienvenue à tous et à toutes. En plus de nourrir votre foi, votre chapelle abrite aussi en ses murs la bibliothèque et contribue ainsi à alimenter votre vie culturelle; son mode de fonctionnement est bien décrit ailleurs dans cette publication.

PS : Je partage ma tâche de syndic (responsable) avec deux autres personnes: M. Gilles Beaupré, qui est là depuis plusieurs années déjà et de Mme Henriette Allard Girard qui a accepté l'an passé le poste de syndic.

Richard Marchand, Syndic 418 337-4178





EBBTIDE



PARADIS DU SPORT

VENTE · LOCATION · SERVICE
ENTREPOSAGE



**Bow rider
2240
EXTREME**

EBBTIDE

**Grand
majestic
LTD**

**Premier
Pontons**

8 000 pi²

*pour mieux
vous servir*



www.paradisdusport.com

418 875-2767

4191, Route Fossambault, Québec (Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier) G3N 1R7

UN CASTOR OBSERVE LE BARRAGE DU LAC SEPT-ÎLES

Commentaires d'un Castor male à sa femelle qui passait par là ...
traduction animale libre !

Regarde chérie, les humains ne savent pas faire des barrages écologiques ! Il y a un trou à la base qu'ils n'arrivent pas à boucher et la section du haut est trop haute ce qui empêche le déversement automatique du surplus d'eau. Ils évacuent l'eau froide et conserve l'eau chaude du dessus. Les huiles, volatiles et résidus demeurent en surface et ne peuvent s'évacuer. Ils ont même installé une grille qui diminue le débit et conserve les déchets dans leur lac. Ils ont peut être peur de perdre leurs poissons, mais ils ne savent probablement pas que la truite remonte le courant à la recherche d'eau froide et qu'il n'y a que les poissons morts qui descendent !!!

Il faudra peut être bientôt engager un castor comme conseiller pour la réfection de ce barrage, car plusieurs observations de ce dernier semblent pertinentes :

Par exemple, dans le passé, certaines personnes s'inquiétaient des conséquences possibles des bas niveaux volontaires du lac sur les milieux de reproduction, mais personne ne semble s'inquiéter des conséquences d'un niveau trop haut. Au printemps 2008, le niveau du lac était 20 cm trop haut ce qui provoque une hausse de la nappe phréatique, retarde l'écoulement des eaux de fonte, contribue à la saturation prolongée du sol et génère donc un risque important de saturation des champs d'épuration sur les terrains de bas niveau ce qui, à mon sens, a des conséquences beaucoup plus graves qu'un niveau trop bas.

Pour ceux qui s'inquiètent des zones de frayères à truites et autres espèces nobles, ils devraient savoir que la truite ne se reproduit pas dans le lac Sept-Îles, mais dans les tributaires où l'eau est froide, turbulente et mieux oxygénée. Une baisse de niveau de 30 cm et moins avant le gel (pour compenser l'expansion de la glace et minimiser les coups d'eau printaniers) n'aurait que peu de conséquence sur les zones de frai et si ça affecte la reproduction des crapets-soleil, ce ne serait qu'une bonne nouvelle, car ces derniers sont en

surpopulation dans les zones d'eau chaude où il n'y a pas de truites de toute façon. Notons que pour les lacs en milieu naturel sans barrage artificiel, il y a souvent un abaissement automatique du niveau des eaux à la fin de l'automne par diminution de l'écoulement des eaux du bassin versant ce qui est donc un phénomène naturel et écologique. De plus, les tributaires ne devraient pas être bloqués par des grillages qui empêchent l'accès aux frayères naturelles du lac.

Un sous-comité du comité environnement de l'APLSÎ a été formé à l'automne 2008 avec M. Gilles Hardy (préposé à la gestion du barrage) et M. Luc Proulx (retraité du MDDEP) afin de développer un protocole de gestion du niveau du lac avec la Ville de Saint-Raymond et se faire des recommandations sur la gestion future du niveau des eaux de ce lac.

Je ne manquerai pas de souligner l'excellente gestion de M. Hardy pour le contrôle du barrage considérant les difficultés d'un système à débit fixe et limité.

Pierre Asselin, B. Sc. A.



www.primeverts.com

L'art d'aménager votre espace de vie !



Services :

- ◆ conception
- ◆ réalisation
- ◆ entretien complet



Saint-Raymond

285 avenue Saint-Jacques

418 337-7797

1 877-337-7797

Paysagiste
CERTIFIÉ



PASSION JARDINS

aux Primeverts

centre-jardin | fleuristerie | paysagiste



Licence d'entrepreneur
général

Régie
du bâtiment
Québec

RBQ : 8319 6741 25

Votre...

maître
paysagiste



RENCONTRE SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE ET LA TAXATION

À la demande de l'APLSÎ, une rencontre d'information a été organisée avec la Ville de Saint-Raymond le 5 mai 2009 concernant l'évaluation foncière des propriétés au lac Sept-Îles et la taxation. Monsieur le maire, Roland Dion était accompagné de son directeur général, monsieur Alain Tardif et par trois conseillers: madame Lorraine Linteau et messieurs Jacquelin Genois et Bernard Ayotte. Deux présentations ont été faites dont la première par la directrice du service de l'évaluation foncière de la MRC de Portneuf, madame Nancy Brassard et la seconde par madame Carole Belley, trésorière de la Ville. Monsieur le maire a aussi présenté et expliqué les services offerts par Saint-Raymond à ses citoyens. La rencontre s'est faite dans un esprit de saine collaboration.

L'APLSÎ était représenté par la présidente, madame Ginette Charrette, par tous les membres de son exécutif, par plusieurs directeurs et directrices, ainsi que par Jean-Claude Gingras. Ils ont profité de l'occasion pour poser de nombreuses questions au sujet de l'évolution du rôle d'évaluation et à propos des orientations de la Ville sur la taxation en général et sur les tarifs en particulier.

Je vous invite à prendre connaissance des tableaux joints. On y constate que l'augmentation du rôle d'évaluation 2009-2011 au lac Sept-Îles a été de 43% alors que le reste de la Ville a monté de 33%. Lors du dépôt du précédent rôle, pour 2006-2008, l'écart était beaucoup plus grand soit plus de 40% pour le lac mais à peine 10% pour les autres résidents de la Ville. En 2009, par exemple, pour les riverains construits, l'augmentation moyenne du rôle a été de 42% et de 47% pour les non-riverains. Sur les îles, les

riverains construits ont augmenté de 90%. La cause principale de cette forte hausse du compte de taxe est le prix des transactions de vente qui sont survenues entre 2005 et la mi-2007.

Quant aux taxes, l'augmentation importante de la valeur des propriétés au lac est sans contredit une manne intéressante pour la Ville. On y découvre que les 463 résidents du lac Sept-Îles représentent 13.27% des revenus de la Ville alors que leur valeur imposable est de 18.12%. La Ville a par contre démontré une progression des activités facturées à tarif comme l'urbanisme et l'évaluation qui contribuent un peu à rendre plus équitable le compte de taxes au bénéfice des résidents du lac.

Les participants se sont dits très satisfaits de cette rencontre qui donne un éclairage certain sur ce monde complexe de la taxation municipale. Il est certain que la MRC suit les mêmes règles que l'ensemble de la province et la conclusion est que les résidents du lac sont victimes de la popularité des résidences en bordure des plans d'eau. Les représentants de l'APLSÎ s'estiment maintenant en mesure de répondre correctement à leurs membres afin de démystifier certains préjugés. Monsieur le maire nous a aussi informés que le sujet est discuté actuellement au niveau de la Fédération québécoise des municipalités et que le ministère des Affaires municipales est saisi de la problématique sur l'injustice créée par l'évaluation basée sur la valeur marchande. Il faut donc garder l'espoir que les pressions exercées par les intervenants finiront par porter leurs fruits.

Taux de taxe et tarifs

	2006	2007	2008	2009
Taux de taxe	1,2458\$	1,2692\$	1,2692\$	0,9999\$
Tarif ordures	113,25\$	121,35\$	139,95\$	139,95\$
Tarif évaluation		29,90\$	30,77\$	33,38\$
Tarif urbanisme			33,31\$	57,83\$

Compte de taxes

Valeur au rôle	200 000 \$		200 000 \$		0,00%	
	Taux 2006	Montant 2006	Taux 2007	Montant 2007	Écart	
Taxe foncière	1,2458\$	2 491,60\$	1,2692\$	2 538,40\$	46,80\$	1,88%
Spéciale réserve centre communautaire			0,0300\$	60,00\$	60,00\$	
Tarif évaluation			29,90\$	29,90\$	29,90\$	
Tarif urbanisme						
Tarif ordures		113,25\$		121,35\$	8,10\$	
TOTAL	1,2458\$	2 604,85\$	31,1992\$	2 749,65\$	144,80\$	5,56%

Nombreux services à un seul endroit

- **Orthopédie**
(Vente et location)
- **Médecine douce**
(Homéopathie produits naturels)
- **Appareils de diagnostic**
(Diabète, pression artérielle, etc)
- **Dispill**
(service spécialisé de distribution de médicaments)
- **Photo: passeport,
assurance-maladie et arme à feu**
- **Comptoir photo,
trois guichets libre-service**
- **Boutique cadeaux**
- **Livraison gratuite**
- **Papeterie, librairie, cosmétiques**
- **Service de photocopies et de
de télécopies (fax)**
- **Guichet automatique
Desjardins**
- **Accès direct à une
clinique médicale**

UNIPRIX
LAWLESS ET BARRETTE

Centre-ville, St-Raymond • 418 337-2238

CLINIQUE DENTAIRE DUBÉ & DUFOUR



Dubé & Dufour

- DR FRANÇOIS DUBÉ
- DR PIERRE DUFOUR
- DRE MARYSE BOISVERT
- DRE EVELYNE BRADET

TÉL. : 418 337-4641

200, BOULEVARD CLOUTIER, SAINT-RAYMOND (QUÉBEC) G3L 3M8



Offrez-vous la **SANTÉ**
et la **RELAXATION**
par un **MASSAGE**

- Massage : - détente
- neuro-musculaire
- pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

Céline Drolet

Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 418 337-4051
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond

*Concept Beauté
Marie-Jo*

COIFFURE HOMME · FEMME · ENFANT
ESTHÉTIQUE · ÉLECTROLYSE



Josée Lapointe,
propriétaire
ESTHÉTICIENNE
ÉLECTROLYSTE



Valérie Cloutier
COIFFEUSE-STYLISTE
MAÎTRE COLORISTE



Karine Genois
ESTHÉTICIENNE
ÉLECTROLYSTE

HORAIRE

Mardi : 9h à 17h
Mercredi : 9h à 20h
Jeudi : 9h à 21h
Vendredi : 9h à 17h30
Samedi : 8h à 12h

*Certificat-cadeau
disponible*

DÉPOSITAIRE DES PRODUITS :
CLAYTON SHAGAL

schwarzkopf®
PROFESSIONAL

716, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 418 337-6364

Compte de taxes

Valeur au rôle	200 000 \$		200 000 \$		0,00%	
Taxation	Taux 2007	Montant 2007	Taux 2008	Montant 2008	Écart	
Taxe foncière	1,2692 \$	2 538,40 \$	1,2692 \$	2 538,40 \$	0,00 \$	0,00%
Spéciale réserve centre communautaire	0,0300 \$	60,00 \$	0,0300 \$	60,00 \$	0,00 \$	
Tarif évaluation	29,90 \$	29,90 \$		30,77 \$	0,87 \$	
Tarif urbanisme				33,31 \$	33,31 \$	
Tarif ordures		121,35 \$		139,95 \$	18,60 \$	
TOTAL	31,1992 \$	2 749,65 \$	1,2992 \$	2 802,43 \$	52,78 \$	1,92%

Valeur au rôle	200 000 \$		286 000 \$		43,00%	
Taxation	Taux 2008	Montant 2008	Taux 2009	Montant 2009	Écart	
Taxe foncière	1,2692 \$	2 538,40 \$	0,9999 \$	2 859,71 \$	321,31 \$	12,66%
Spéciale réserve centre communautaire	0,0300 \$	60,00 \$	0,0300 \$	85,80 \$	25,80 \$	
Tarif évaluation		30,77 \$		33,38 \$	2,61 \$	
Tarif urbanisme		33,31 \$		57,83 \$	24,52 \$	
Tarif ordures		139,95 \$		139,95 \$	0,00 \$	
TOTAL	1,2992 \$	2 802,43 \$	1,0299 \$	3 176,67 \$	374,24 \$	13,35%

Charge fiscale totale lac Sept-Îles

Valeur au rôle	73 674 000 \$		73 674 000 \$	
Taxation	Taux 2006	Montant 2006	Taux 2007	Montant 2007
Taxe foncière	1,2458 \$	917 830,69 \$	1,2692 \$	935 070,41 \$
Spéciale réserve centre communautaire			0,0300 \$	22 102,20 \$
Tarif évaluation			29,90 \$	13 843,70 \$
Tarif urbanisme				
Tarif ordures	113,25 \$	52 434,75 \$	121,35 \$	56 185,05 \$
TOTAL		970 265,44 \$		1 027 201,36 \$

Valeur au rôle	73 674 000 \$		104 407 200 \$	
Taxation	Taux 2008	Montant 2008	Taux 2009	Montant 2009
Taxe foncière	1,2692 \$	935 070,41 \$	0,9999 \$	1 043 967,59 \$
Spéciale réserve centre communautaire	0,0300 \$	22 102,20 \$	0,0300 \$	31 322,16 \$
Tarif évaluation	30,77 \$	14 246,51 \$	33,38 \$	15 454,94 \$
Tarif urbanisme	33,31 \$	15 422,53 \$	57,83 \$	26 775,29 \$
Tarif ordures	139,95 \$	64 796,85 \$	139,95 \$	64 796,85 \$
TOTAL		1 051 638,50 \$		1 182 316,83 \$

Part du lac Sept-Îles par rapport à l'ensemble de la ville

	2006	2007	2008	2009
Valeur foncière	73 674 000 \$	73 674 000 \$	73 674 000 \$	104 407 200 \$
Nombre d'unité	463	463	463	463
Charge fiscale	970 265 \$	1 027 201 \$	1 051 639 \$	1 182 317 \$
Revenus de taxes totaux	7 268 605 \$	7 951 181 \$	8 363 189 \$	8 841 157 \$
% p/r au total	13,35%	12,92%	12,57%	13,37%
Évaluation imposable totale	416 110 600 \$	424 471 800 \$	435 469 400 \$	576 191 120 \$
% p/r au total	17,71%	17,36%	16,92%	18,12%

Valeur des tarifs en ¢

	Tarif en ¢		Valeur imposable	Valeur en \$
2007	29,90 \$	0,0487	200 000 \$	97,40 \$
2008	30,77 \$	0,0487	200 000 \$	97,40 \$
2008	33,31 \$	0,0527	200 000 \$	105,40 \$
2009	33,38 \$	0,0401	286 000 \$	114,69 \$
2009	57,83 \$	0,0694	286 000 \$	198,48 \$



ACHETER UN SPA





- Distributeur automatique des produits chimiques
- Micro-filtration sous pression
- Isolation double bouclier thermique
- Système de vidange rapide

C'est...

- Acheter un SPA haut de gamme fabriqué au Canada
- Acheter le seul SPA AUTO-NETTOYANT au monde (facile d'entretien)
- Acheter le premier SPA carboneutre, dit «VERT»

**SPA - PISCINE - GAZEBO - SOLARIUM
SAUNA - MOBILIER DE JARDIN**



Gazébos et solariums 4 saisons 

Acheter chez Aquaboutique c'est...

- Un service de qualité
- Des techniciens spécialistes de l'eau **BIO-GUARD**
- L'analyse d'eau

Faites de votre Spa un plaisir tout simple. 



735, Saint-Joseph, Saint-Raymond
418 337-SPAS
418 337-7727

Carl Genois, propriétaire

www.aquaboutique.ca

Vente • Location • Réparation de vélos

TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques
- Vélo de montagne
- Camping / pêche
- Sport de raquette
- Jeux d'extérieur
- Produits pour piscine et accessoires *et plus*



220, Saint-Jacques, Saint-Raymond **418 337-2989**



CHAUSSURES

Clarks

Josef Seibel 

Hush Puppies

VÊTEMENTS

POINT ZERO



SPORT • CHIC • TRAVAIL *et plus encore...*

Centre-ville, Saint-Raymond • 418 337-7042



Soyez prêt pour l'été!

Service de réparation de véhicules récréatifs de toutes marques :

- Moteur bateau
- Moto
- VTT
- Motoneige
- Scie à chaîne
- Coupe bordure
- Tondeuse
- Tracteur

Génératrice DUCAR

Moteur Hors-bord 4 temps 

Tracteur à GAZON (frontal) CASTEL GARDEN

Scie à chaîne et coupe bordure

Jonsered

Saviez-vous que MG SPORT fait la vente d'accessoires pour tous véhicules récréatifs ?

PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Prop. Mario Genois

720, Principale, SAINT-LÉONARD 418 337-8360

PROTOCOLE D'ENTENTE : UNE OUVERTURE VERS L'AVENIR

Comme vous avez pu le lire dans le mot de la présidente, l'APLSI vient juste de signer un protocole d'entente avec la Ville de Saint-Raymond. Vous noterez à sa lecture que les responsables de l'Association ont négocié cette entente avec beaucoup de parcimonie. Ce protocole est le fruit d'un long travail entamé depuis plusieurs années et s'inscrit véritablement dans un partenariat essentiel entre la municipalité et notre association.

Détail du protocole d'entente

Entre

La Ville de Saint-Raymond ayant son siège social au 375, rue Saint-Joseph, à Saint Raymond (Québec) G3L 1A1, ici représentée par le maire, monsieur Rolland Dion et par la greffière, madame Réjeanne Julien, dûment mandatés par résolution du conseil municipal, appelée ci-dessous la Ville

Et

L'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc. ayant son siège social au 3309, chemin du Lac-Sept-Îles, Saint-Raymond (Québec) G3L 2S3, ici représentée par madame Ginette Charrette, présidente, et monsieur Jacques Proulx, vice-président, dûment mandatés par résolution du conseil d'administration, appelée ci-dessous l'APLSI

Préambule

1. Attendu que l'APLSI possède un terrain et un centre communautaire, anciennement le club nautique, utilisés à l'intention de ses membres, notamment;
2. Attendu que les installations du centre communautaire de l'APLSI constituent un patrimoine collectif dont l'utilisation pourrait être étendue à l'ensemble de la population raymondoise;
3. Attendu que la Ville désire élargir l'utilisation des installations du centre communautaire à l'ensemble de la population raymondoise;
4. Attendu que les installations du centre communautaire constituent pour la collectivité raymondoise un potentiel pour la réalisation d'activités sportives, sociales, culturelles et communautaires;
5. Attendu que la Ville ne possède aucun équipement public de ce type dans ce secteur de son territoire;
6. Attendu que la Ville désire établir un partenariat à long terme avec l'APLSI;
7. Attendu que l'APLSI veut conserver la gestion du site et y développer des activités à l'intention de ses membres et de la population de Saint-Raymond;
8. Attendu que la Ville est favorable à une telle implication d'une association du milieu;
9. Attendu qu'il y a lieu de convenir d'une entente sur l'utilisation du centre communautaire pour l'ensemble de la population raymondoise;

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Le centre communautaire sera utilisé à des fins sportives, récréatives, sociales, culturelles et communautaires.
2. L'utilisation des installations du centre communautaire sera élargie à l'ensemble de la population raymondoise.
3. L'APLSI demeure le gestionnaire des installations du centre communautaire et, à ce titre, voit à l'entretien des lieux de manière à assurer la sécurité des usagers.
4. Utilisation des lieux
 - 4.1 L'APLSI maintiendra tout le personnel nécessaire pour assurer la bonne marche du centre communautaire et pour assurer la sécurité des lieux et du public durant la période de réalisation des activités qui s'y déroulent.
 - 4.2 L'APLSI et la Ville s'assureront de la présence sur les lieux d'équipement de premiers soins pour les personnes qui pourraient être blessées au cours des activités ou durant un événement.
 - 4.3 L'APLSI, la Ville et ses organismes accrédités auront accès aux installations du centre communautaire gratuitement. La réservation des lieux s'effectuera auprès des responsables du centre communautaire désignés.
 - 4.4 Des activités à caractère privé pourront être tenues moyennant une contribution financière. Les tarifs de location devront être les mêmes pour l'ensemble de la population de Saint-Raymond. Les réservations seront référées auprès des responsables du centre communautaire.
5. Utilisation de la rampe de mise à l'eau
Les parties conviennent que la rampe de mise à l'eau située sur le site du centre communautaire pourra être utilisée gratuitement par les résidents de Saint-Raymond pour mettre à l'eau des embarcations non motorisées telles qu'un kayak, un canot, un voilier ou une planche à voile.

**Jardins ouverts tous les jours de 9h à 17h
1 juin au 7 septembre**

Les jardins de *FloreSsens*

Les jardins de *FloreSsens* vous accueillent pour une randonnée ou pour une pause détente dans des aires de pique-nique aménagées ou tout simplement pour profiter du moment présent.

Deux kilomètres de sentiers pédestres sillonnent une plantation de pins rouges et traversent des jardins fleuris. Le dieu Neptune vous accueillera chaleureusement dans ses jardins.

La pépinière de production horticole *FloreSsens* est ouverte au public et permet l'acquisition des végétaux indigènes ou inhabituels observés dans les jardins.

1031 ch. de la Traverse, Saint-Raymond
Tél. : 418 337-3743 • www.floressens.com



PUB ET AUBERGE

St-Alexis

**OUVERT 7 JOURS/7
de 8 h à 3 h a.m.**

www.aubergestalexis.com
aalexis@derytele.com

251, Saint-Pierre, Saint-Raymond (Québec) G3L 1R1
Tél. : 418 337-2547 • Fax : 418 337-2846

Marché **Σclair** 

ÉPICERIE-BOUCHERIE S T - L O U I S INC.

- Méchoui • Fondue chinoise fraîche
- Viande assaisonnée
- Nombreux produits maison

OUVERT 7 JOURS / 5 SOIRS

226, Saint-Louis, Saint-Raymond 418 **337-7818**

Cloutier
418 337-2216
SAINT-RAYMOND
Sports nautiques

101, rue Rosaire-Robitaille, SAINT-RAYMOND (Québec) G3L 4S7 Tél. : 418 337-2216 • www.cloutiersports.com

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À MIDI

**Au service de
votre bateau depuis
plus de 65 ans.**

- VENTE
- SERVICE À DOMICILE
- RÉPARATION/ENTRETIEN
- REMISE À NEUF DE TOILE, PLANCHER, AMEUBLEMENT DE BATEAU
- RÉPARATION DE FIBRE DE VERRE/GELCOAT
- LAVAGE
- TRANSPORT
- LOCATION DE REMORQUES
- Bateau
- Ponton
- Motoneige

SOUTHLAND
par Fronabec



**ENTREPOSAGE
intérieur et extérieur**

6. Assurance

L'APLSÎ devra détenir une assurance responsabilité de 1 000 000 \$ couvrant les responsabilités faisant l'objet de l'entente.

7. Activités hivernales

L'APLSÎ verra à mettre en place diverses activités hivernales (exemple : ski de fond et raquette) accessibles à toute la population raymondoise.

8. Durée de l'entente

8.1 L'entente sera d'une durée de cinq ans.

8.2 L'entente prendra fin advenant que l'APLSÎ ou la Ville ne remplisse pas les obligations prévues à la présente. Toutefois, un avis de dénonciation du non respect d'obligations prévues à la présente entente devra être signifié à l'autre partie assorti d'un délai raisonnable pour remédier aux manquements, et ce, avant que l'entente ne prenne fin.

9. Aide financière

La Ville supportera l'APLSÎ pour l'ensemble des objets de la présente entente. Elle versera annuellement une aide financière de 7 500 \$ toute taxe incluse si applicable.

UN PILIER DE L'APLSÎ N'EST PLUS.

À la veille d'aller sous presse, nous apprenons le décès d'un pilier de notre association. En effet, M. Yvon Paradis vient de nous quitter. Il a été à la barre de l'APLSÎ de 1979 à 1983. Comme président, il sait déléguer les tâches aux bonnes personnes. Celles et ceux qui le côtoient alors constatent vite qu'Yvon n'est pas homme de discours, mais homme d'action : qu'est-ce qu'on fait, quand et qui s'en occupe? Il n'aime pas non plus occuper l'avant-scène. C'est dans l'ombre qu'il préfère agir, mais avec combien d'efficacité! Il entraîne même dans son sillage son épouse Denise qui met sur pied, en 1974, le bingo au profit de l'association.

C'est en 1978 qu'Yvon accède au Bureau de direction. Il participe aux comités des loisirs et à celui des activités sociales. C'est sous sa gouverne qu'est instituée la journée dite «*La grande rencontre*» où diverses activités, jeux, souper, messe, disco et feu de camp sont au programme. L'Association profite également de son talent d'homme d'affaires pour l'acquisition de denrées et d'équipements tels des tables, des luminaires, des chaises et cela à des prix imbattables. Il s'occupe de la location de la vaisselle pour les soupers et surtout de la transporter. Même après son départ du Bureau de direction, il continue à appuyer les responsables des soupers. Depuis 1974, *L'Alouette* paraît annuellement. Pendant quelques années, Yvon se dévoue à recruter des annonceurs à Québec tout en s'occupant de son commerce de *La Table du Roy*. Yvon aide non

seulement au lac. Par exemple, au grand soulagement des membres de l'organisation du hockey mineur de Saint-Raymond, alors que les équipes CC se retrouvent isolées du reste du comté, il intercède auprès de M. Bob Chevalier pour que Saint-Raymond se joigne à la ligue de Sainte-Foy. Nombre d'exemples du genre pourraient être cités.

Même s'il s'est fait plus discret au cours des dernières années, Yvon n'en était pas moins actif en encourageant ses enfants dans leurs entreprises.

À Denise et aux enfants, sincères condoléances!

Tony Lacoursière

Voir *L'Alouette* 1984, pp. 19 et 21 pour textes concernant Yvon.



COIFFURE • ESTHÉTIQUE NATHALIE CLOUTIER

NOUVEAU

Épilation au laser maintenant disponible avec
ÉPIDERMA

Appelez-nous pour une consultation




Débarrassez-vous de votre cellulite avec un traitement complet

Lumicell Touch

- Perte de poids localisée
- Améliore les déséquilibres hormonaux
- Alimentation personnalisée
- Rééducation alimentaire
- Plan d'entraînement

www.hormonalscience.com

WELLA
RUSK
L'ORÉAL
REDKEN
SEBASTIAN



Changez de look pour l'été!

MATIS
PARIS

- visage
- corps

Beauté & Détente au centre-ville

178, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond 418 337-3007



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE SAINT-RAYMOND

Dr Michel Potvin, M.V.

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond, Qc G3L 1P6
Tél. : 418 337-8140

Lingerie
Mo arquisette





• VÊTEMENT ENFANT • LINGERIE DAME

Huguette Linteau, propriétaire

**239, Saint-Joseph
Saint-Raymond
Tél. : 418 337-2289**



101, rue Rosaire-Robitaille, SAINT-RAYMOND (Québec) G3L 4S7 Tél. : 418 337-2216 • www.cloutiersports.com



Élévateur • Quai
VENTE ET
INSTALLATION



Au service de votre bateau depuis plus de 65 ans.







**OUVERT
LE
SAMEDI
JUSQU'À
MIDI**

TRACKER
boats

SERVICE D'ENTREPOSAGE

EN QUELQUES MOTS

Changement d'appellation

Désormais il sera d'usage d'appeler le club nautique : centre communautaire. En effet, pour faciliter l'obtention de subventions éventuelles, il sera plus simple de défendre les dossiers avec cette nouvelle dénomination. Club nautique ayant une connotation trop « riche » selon nos conseillers en la matière.

Gardiens

C'est le Manoir du Lac Sept-Îles qui s'est vu cette année encore, confier le contrat du gardiennage du centre communautaire. Réjane sera la gardienne responsable, elle sera secondée au besoin par Denise. Un duo qui saura vous servir avec efficacité.



Descente à bateaux

La formule est un peu différente cette année. En dehors des heures

d'ouverture du centre communautaire, c'est Marcel Paré qui est en charge de la descente à bateaux. La procédure à suivre étant de laisser un message 24 h à l'avance au 418 337-3232. Le responsable vous rappelle pour fixer une heure de rendez-vous.

Crédits photographiques

La photo de couverture de cette année a été prise par Benoît Proulx. Certaines de ses photos figurent dans cette revue. Nous le remercions pour sa précieuse collaboration. Les autres intervenants dans ce domaine sont Jacques Bilodeau, Patricia Laferrière, Vincent Caron, Didier Place, Murielle Genois et Alfred Lapointe. N'hésitez pas à nous envoyer vos clichés pour la prochaine édition.

Le lac a « calé »

En ce printemps 2009, le lac était complètement « calé » le 27 avril au soir.

Remerciements

Merci à Mme Madeleine Piché de l'île Genois qui a passé beaucoup de temps à ramasser les débris jonchant le sol autour des conteneurs à déchets installés le long de la route, près des tennis. Le vent ayant fait son oeuvre, l'éparpillement était de taille.

Bacs à ordures

Pourquoi des gens manquent-ils à ce point de civisme en déposant des sacs de déchets hors des conteneurs? Sans compter ceux qui déposent des matières autres que des déchets domestiques tels frigos, pneus, armoires et comptoirs de cuisine, vitres, fenêtres, huiles usées,

chaises, fauteuils, matelas, etc, malgré les affiches interdisant le dépôt de tels objets. Il y a un endroit où déposer ces objets récupérables dans le rang Bourglouis, à Saint-Raymond. On y accède via l'avenue Saint-Louis.

Au départ, les conteneurs ont été placés à cet endroit pour que les îliens puissent y déposer leurs déchets. Comment expliquer que durant l'hiver, alors que les îles sont pratiquement désertes, les conteneurs débordent continuellement? Pourquoi des résidents permanents utilisent-ils les conteneurs, et cela parfois tard en soirée pour ne pas être aperçus, alors que la cueillette se fait à leur porte?

A ce propos, le bureau de l'A.P.L.S.I. a entamé des démarches avec la municipalité. Les conteneurs situés devant la chapelle vont être relocalisés et ne seront plus à la vue des passants. On évitera ainsi les dépôts sans scrupule. Les insulaires devront s'informer au centre communautaire du nouvel endroit.



Citation

Sélectionnée par Antoine Lacoursière
«C'est une triste chose que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas.»
(Victor Hugo)



1299, Grande-Ligne
Saint-Raymond

418 337-3253

9 TROUS POUR

13\$ /pers.

Valide pour la saison 2009
Lundi au jeudi excluant les jours fériés

Sur présentation du coupon.
Valide pour la saison 2009.

Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.
Non valide pour les tournois
de groupe.

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin

Location de cassettes vidéo

CARTE DÉBIT ACCEPTÉE

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond

418 337-6598

380, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond

418 337-2465



333, Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

418 337-3456

(à côté de Sears et Hart)

Entre amis ! Cinéma à ne pas manquer cet été

- Dès le 10 juillet : **DE PÈRE EN FLIC**
- Dès le 18 juillet : **HARRY POTTER ET LE PRINCE DE SANG-MÊLÉ**
et également sur nos écrans... L'Ère de Glace 3, Les grandes chaleurs
et bien d'autres films.

*Horaire publié dans Le Nouveau Martinet,
Journal de Québec, Le Soleil et sur plusieurs sites internet*

Chez soi ! 2 Clubs vidéo Alouette

- Console Wii, X-Box 360, Guitar Hero, Tapis de danse Wii
- Sélection de jeux et de films à 2,66\$ + taxes/7 jours
- Blu-Ray disc, DVD et VHS
- Cartes de collection
(Hockey, Chaotic, Yu-Gi-Oh), Makugan



125, Grande Ligne
Saint-Raymond G3L 2Y4



**Réparation
à domicile**

ENTREPOSAGE

• VENTE ET SERVICE •

Tél. : 418 337-8744 • Fax : 418 337-8745

Courriel : vstar@cite.net • Site : www.performancevoyer.com



ESSENCE
AVEC SERVICE

Ponton



YAMAHA

EN QUELQUES MOTS

Une nouvelle association de propriétaires riverains.

Suite aux augmentations fulgurantes de la valeur des propriétés riveraines, une nouvelle association veut regrouper les propriétaires touchés par ces hausses.

L'Association des propriétaires fonciers du Québec veut agir et profiter de la force du regroupement pour tenter de faire bouger les choses. Les charges fiscales imposées aux propriétaires riverains sont devenues abusives. En visitant le site www.apfq.org, vous trouverez plus de détails. Vous pouvez devenir membre et apporter votre appui au mouvement en souscrivant 20 \$ annuellement. Le chèque doit être libellé à **L'APFQ** et posté à **APFQ, C.P. 892, Saint-Jean-Port-Joli. QC. G0R 3G0**

Les bouées de limitation de vitesse

Certains ont tendance à penser qu'ils nous impressionnent en passant à vive allure, proche du poste à essence, alors que le gardien fait le plein d'un réservoir. D'une part, ils devraient savoir que nous les qualifions d'irresponsables et d'autre part, ils ignorent probablement que leurs agissements occasionnent des éclaboussures de carburant dans le lac. Si leur jugement leur permet, ils devraient savoir que l'essence est un polluant ! Ces bouées indiquent qu'il est nécessaire de ralentir en passant dans le secteur.

Réfection de la route

Une portion de 1 km de route allant du pont de la décharge vers le centre communautaire est neuve. La ville de Saint-Raymond a débloqué un budget de

90 000 \$ pour ces travaux. La Ville a dû extraire à cette occasion une multitude de grosses pierres qui étaient à l'origine de ce chemin chaotique. Des travaux réalisés dans les règles de l'art.



Accueillir des Français

Quelques familles le font au lac. Si comme eux, vous désirez accueillir des touristes français pour une nuit, et ceci à votre rythme et selon vos disponibilités, en contrepartie d'une compensation financière, contactez Vincent au 418 337 8893.

Location du centre communautaire

Encore en 2009, nous vous offrons la possibilité de louer la salle du centre communautaire pour organiser vos réceptions privées. Que ce soit pour un mariage ou une fête, l'APLSÎ offre des conditions raisonnables et les revenus contribuent à son financement. Pour des raisons de sécurité, aucune baignade n'est possible lors de ces événements.

Dans le but de diminuer le bruit émanant du centre lors des activités, l'utilisation d'amplificateurs bruyants est interdite le soir. L'utilisation abusive des basses fréquences et les bruits extérieurs après

23h sont aussi interdits. Le prix minimal du lundi au jeudi est de 150\$ tandis que les vendredis, samedis et dimanches, les frais de location sont de 300\$. Certains frais additionnels peuvent s'appliquer pour les services supplémentaires.

Pour plus d'information sur les services que nous offrons et les conditions de location, contactez madame Henriette Cayer au numéro 337-6007 ou adressez-vous au centre communautaire. Réservez tôt pour profiter des dernières places disponibles en 2009 et pour organiser votre réception; premier arrivé, premier servi.

Les chanceux !

Cet hiver, quelques membres de l'APLSÎ se sont retrouvés en Floride pour oublier un peu les chutes de neige qui, cette année, ressemblaient beaucoup à celles de l'an dernier. Ils ont célébré cette rencontre par un souper bien arrosé en pensant à toutes ces tempêtes qu'ils ont fuies. Vous reconnaîtrez sur la photo: Monique et Gilles Boudriau, Louise et Jean-Guy Bernier, Ginette et René Bourgeois, Lucie et Jean Savary, Patricia et Denis Cayer ainsi qu'un couple d'amis venu du Mont Tremblant, Diane et Rémy Hébert.



EN QUELQUES MOTS

Les algues bleu-vert (cyanobactéries)

Suite à un signalement le 20 octobre 2008, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, après avoir effectué les analyses d'usage, confirmait la présence d'algues bleu-vert (cyanobactéries) pour une deuxième année au lac Sept-Îles.

Les résultats d'analyse des échantillons prélevés ont démontré que la densité de cyanobactéries totales était inférieure à 20 000 cellules/ml. La situation ne nécessitait pas une intervention de santé publique.

Fonds d'immobilisation

En 2008, 95 personnes ont contribué volontairement au fonds d'immobilisation pour un total de 3 335 \$. Cette somme a contribué directement à payer une partie des travaux déjà réalisés au Club. La volonté des membres s'est exprimée lors de la consultation de l'hiver 2002 à l'effet qu'il fallait maintenir en bon état les installations. En 2008, l'APLSÎ a acquis un puits artésien et un nouveau système de fosse septique à un coût total dépassant 50 000\$. La rénovation majeure du centre communautaire est encore une priorité pour les prochaines années, mais elle est ralentie par l'ampleur des dépenses faites en 2008. Des recherches de subventions sont aussi en cours pour obtenir du financement externe.

Carte de conducteur d'embarcation

À compter du **15 septembre 2009**, tous les conducteurs d'embarcations motorisées seront tenus d'avoir en leur

possession une preuve de compétence (carte de conducteur). Il n'existe aucune clause de droits acquis ou exemption en raison de l'âge, car cette loi s'applique à tous les plaisanciers.

Les « 5 à 7 »

Cette activité permet à plusieurs d'entre vous, jeunes comme plus âgés, de venir débiter la fin de semaine de façon agréable entre amis dans une atmosphère de détente tout en dégustant les excellents mets offerts à prix modiques et préparés par l'équipe du Manoir selon le thème du jour. Consultez le calendrier et soyez des nôtres pour partager ces moments de détente. Vous êtes aussi invités à venir tous les autres vendredis pour prendre un verre et rencontrer vos amis mais il n'y a alors aucun repas de disponible. Le bar est ouvert en tout temps au club. **Les dates à retenir sont : 19 juin, 4 juillet (exceptionnellement un samedi), 24 juillet, 7 août, 21 août et 4 septembre.**

Le club de marche

Les mardi, jeudi et samedi, à 9h30, rendez-vous sur le pont du lac au Chien

Pour information: Louise Tanguay Bernier, tél. : 418 337-6660

Tennis gratuit pour tous

Afin de favoriser une pratique familiale du tennis, l'accès au tennis est GRATUIT EN TOUT TEMPS. Le principe du premier arrivé premier servi sera de mise. La collaboration de tous est demandée pour éviter les conflits et ne pas accaparer le tennis pour une période trop longue.

Foire du livre usagé

Le dimanche, 28 juin au centre communautaire de 11 h à 16 h

Venez acheter des livres usagés pour un prix dérisoire de 0.50 \$ à 5 \$. Il y aura aussi des numéros de *L'Alouette* des années antérieures pour les collectionneurs intéressés. Venez bouquiner, rencontrer vos bénévoles pour partager votre passion de la lecture. Venez voir les nombreuses nouveautés de 2009 qui seront disponibles cet été à la bibliothèque et profitez-en pour vous inscrire.

Horaire des messes

Les messes auront lieu tous les dimanches à 10 h 30 du 21 juin au 6 septembre 2009.

Stationnement à la chapelle

Tel qu'il est indiqué sur les affiches du stationnement de la chapelle, celui-ci est réservé uniquement pour les usagers de la chapelle et de la bibliothèque, le samedi et dimanche. Nous apprécions la bonne collaboration que la majorité des résidents du lac ont fourni l'été dernier et espérons que nous pourrons l'avoir à nouveau durant la saison estivale 2009.

Lotomatique

La lotomatique est une autre source de financement de l'APLSÎ. Il rapporte environ 500\$ par année de commissions sur les ventes. S'abonner à lotomatique, c'est encourager votre association et contribuer à son financement. Vous pouvez aussi obtenir un dépliant au centre communautaire ou en obtenir un par la poste en téléphonant à Jacques A. Bilodeau au 418 337-6979.

AUTOMOD

VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

www.automod.qc.ca

ATTACHE-REMORQUE

de 1^{re} qualité 2000 lbs et plus

À partir de

189⁹⁵\$

Installation incluse



REPLACEMENT DE PARE-BRISE

Votre spécialiste depuis plus de 20 ans

Pare-brise
Réparation gratuite
avec votre assurance

Rabais de franchise



PRODUITS & SERVICES OFFERTS :

- AMPLock
- Aquapel
- Autoluck
- Attaches-remorques
- Boomerang Espion
- Coffres de toit
- Déflecteurs de capot
- Démarreurs à distance
- Grilles de camion
- Marchepieds
- Pneus
- Radios d'auto
- Réparation de pare-brise
- Roues en alliage
- Supports à vélo
- Supports de toit
- Systèmes d'alarme
- Toiles de camion
- Vitres d'auto
- Vitres teintées

BEAUPORT

297, rue Seigneuriale
418 664-1330

VANIER

850, boul. Pierre-Bertrand, #150
418 683-1242

LÉVIS

34, Route Kennedy
418 835-0333

ST-RAYMOND

705, Côte Joyeuse
418 337-3442

Combinez vos services
et **économisez!**



+



Le plus grand nombre
de chaînes à la base

La VRAIE
haute vitesse

COMBO
à partir de

45,40 \$
/ mois

les 3 premiers mois*

418 337-2413 | www.derytele.com | 1 888 337-2412

* Certaines conditions s'appliquent. Là où la technologie le permet. Les prix, les services et les conditions sont modifiables sans préavis. Taxes en sus. Détails en succursale.

DERYtelecom

- Antenne parabolique
- Cellulaire **PRIX COMPÉTITIF**

La télévision satellite de radiodiffusion directe (SRD)



- ✓ TOSHIBA
- ✓ PANASONIC



**Les Entreprises
Gilles Plamondon Itée**
592, Saint-Joseph, Saint-Raymond **418 337-7807**

Informatique GARNEAU →

Pascal GARNEAU

- Initiation à Internet à domicile
- Service de dépannage
- Changement de composantes
- Ordinateurs sur mesure
- Création de site web

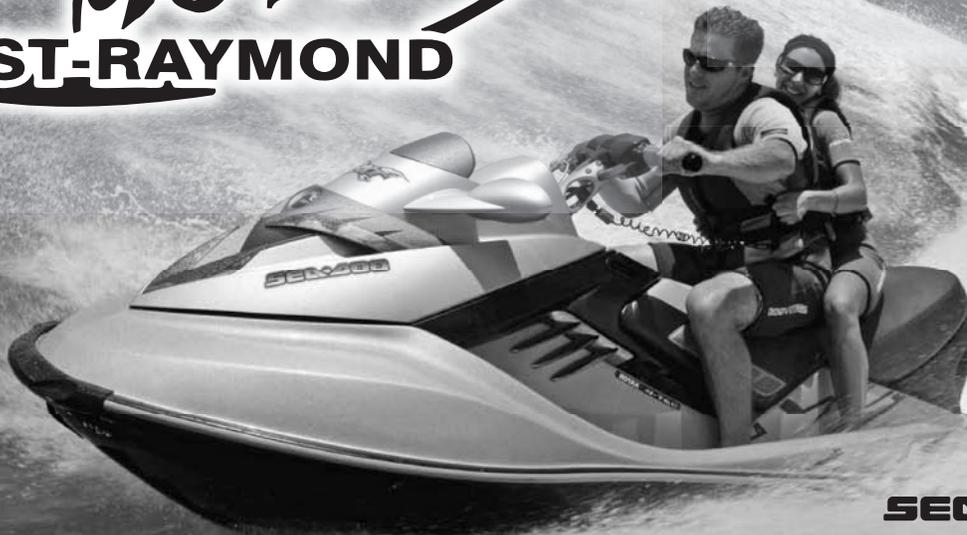
pascalinator@hotmail.com
www.informatiquegarneau.com
418 337-8921

CHEMIN DU LAC SEPT-ÎLES, SAINT-RAYMOND



**DION
MOTO
ST-RAYMOND**

**Passez
nous voir!**



© MC et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc, ou de ses sociétés affiliées.

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Tél. : 418 337-2776

Fax : 418 337-8187

www.diomoto.com

Sans frais : 1 877 337-8666

PROGRAMME DE LA JOURNÉE CHAMPÊTRE SAMEDI 4 JUILLET 2009

Nouveauté cette année, notre journée champêtre.

À noter que la parade de bateaux aura lieu durant la journée et non le soir, le retour est prévu pour tous au centre communautaire pour un « 5 à 7 » suivi d'un repas smoked-meat et frites.

Cette journée se veut familiale, des jeux gonflables seront installés pour les enfants dès le matin.

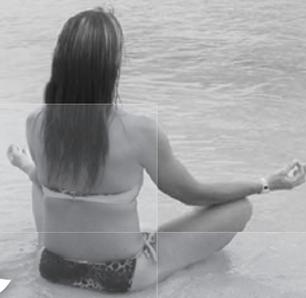
Pour renseignements : 418 337-8893



8H30	9H30	10H30	11H30	12H30	13H30	14H30	15H30	16H30	17H30	22H30
RDV et départ des coureurs de vélo extrême au centre communautaire			Party hot-dog au centre		Tours de pontons pour tous Gratuit		Parade de bateaux		5 à 7 et repas pour tous Smoked-meat frites 12.00 \$	
	Clinique d'Initiation au Vélo Extrême au Club									
	Cours d'aérobic Ouvert à tous au centre				Jeux gonflables au centre					
	Cardio poussette Départ/retour du centre									
	Marche familiale Départ/retour du centre									
Exposition de peintures, peintres en extérieur, musique extérieure, kayaks et canots ouvert à tous (chacun apporte son materiel)										



Découvrez l'essence de votre être...



Enveloppement et Massage



- Massothérapie
- Bain thérapeutique
- Soins corporels (boue, algues)
- Manucure, pédicure
- Épilation laser
- Électrolyse
- Micro-dermabrasion
- Facial
- Traitement anti-cellulite

www.citeducorps.com

465, Saint-Joseph, Saint-Raymond 418 337-4373



JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami!

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

OUVERT 7 JOURS

Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi et dimanche 9h à 18h

LIVRAISON GRATUITE

du lundi au vendredi

service à l'auto

www.jeancoutu.com

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond 418 337-3030

CENTRE DENTAIRE

Diove

Centre dentaire Dionne inc.

Dr Jean-Sébastien Dionne
chirurgien dentiste

Service d'orthodontie disponible

418 337-7693



Clinique de denturologie

Yvon Paquet, d.d.
denturologiste

418 337-2655

Nous stérilisons tout, sauf le sourire

267, Saint-Maxime, Saint-Raymond, G3L 3W3

Au service de votre santé depuis bientôt 3 ans!



Consulter en acupuncture, c'est prévenir ou guérir de façon naturelle et sécuritaire bon nombre de problèmes de santé.

C'est recevoir des soins adaptés à vos besoins, bien souvent complémentaires aux traitements conventionnels.

C'est aussi une relation honnête avec votre thérapeute, qui vous réfère à un médecin ou à un autre professionnel de la santé lorsque votre condition l'exige.

Afin de toujours mieux contribuer à votre bien être, j'assiste régulièrement à des formations qui touchent de près vos préoccupations.

Formation en acupuncture gynéco-obstétricale

Troubles de la grossesse

Troubles du post-partum

Préparation à l'accouchement

Troubles hormonaux, cycle menstruel

Versions et déclenchement de travail

Approche neurophysiologique des troubles

musculo-squelettiques, Traitement par les points-détente

Douleurs et tensions musculaires, névralgie

Douleurs lombaires et du sciatique

Tendinites, bursites, épicondylites, entorses, etc...

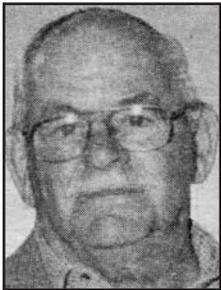
N'hésitez pas à téléphoner pour obtenir plus d'information ou pour savoir si votre problème peut être traité efficacement en acupuncture, il me fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Au plaisir de vous rencontrer!

Andréanne Marcotte
Acupuncture

152, Saint-Joseph, Saint-Raymond
418 337-4468

Ils nous ont quittés



Barrette, Jean-Luc, décédé en octobre 2008 à l'âge de 75 ans et 11 mois, fils de feu Joseph Barrette et de feu Marie-Anne Noreau. Il était le frère de Roch Barrette. (C)



Gingras, Lionel, époux de feu dame Rita Julien, décédé le 26 mai 2008, à l'âge de 89 ans. (C)



Paré, Paul-Émile (Paulo), fils de Édouard Paré et de Mathilda Fraser, décédé le 22 décembre 2008, à l'âge de 81 ans. Le petit chalet vert en face du Manoir a été la résidence permanente de Paulo pendant plusieurs années. (B)



Déry, Marie-Thérèse, épouse de M. Jean-Paul Pleau et fille de feu le photographe Georges Déry de Saint-Raymond, décédée le 14 octobre 2008, à l'âge de 74 ans. (D)



Hamelin (Côté), Marie-Paule, épouse de M. Jean-Marie Hamelin, décédée le 17 avril 2009, à l'âge de 77 ans. Ancienne résidente du lac. (D)



Vézina, Benoît, époux de dame Rose-Hélène Pépin, décédé le 3 mai 2009, à l'âge de 70 ans. (C)



Drolet Châteauvert, Yvette, épouse de feu M. Alexandre Châteauvert, décédée le 13 octobre 2008, à l'âge de 96 ans et 7 mois. Elle était la mère de Marcel et de Hélène Châteauvert qui résident au lac à l'année. (B)



Hébert, Bruno, époux de dame Colette Martel, décédé le 18 mai 2009, à l'âge de 82 ans. (D)



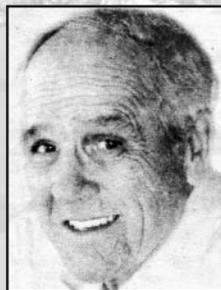
White-Larocque, Laurette, épouse de feu M. Gérald D. White, décédée le 6 juin 2009, à l'âge de 88 ans. (B)



Génois, Léo, époux de feu dame Alfreda Denis, décédé le 16 novembre 2008, à l'âge de 85 ans. M. Génois était un résident permanent. (D)



Kaszap, Charles, époux de feu dame Marguerite Laveau, décédé le 18 novembre 2008, à l'âge de 85 ans. (C)



Paradis, Yvon, époux de dame Denise Beaulieu, décédé le 25 mai 2009, à l'âge de 77 ans. Yvon a été président de l'APLSI de 1979 à 1983. (D)

Les membres de l'APLSI offrent leurs condoléances aux familles touchées par ces décès.

(....) = secteur
Description des secteurs :
A Lac des Aulnaies
B Du pont du lac des Aulnaies au pont de la décharge
C Du pont de la décharge au pont du lac au Chien
D Du pont du lac au Chien au pont du lac des Aulnaies
E Les îles



- Aqueducs et égouts
- Installations septiques
- Installateur certifié
BIONEST
Incorporé à l'environnement^{MD}
- Vente et transport
terre • sable • gravier

EXCAVATION GÉNÉRALE

résidentiel - commercial - industriel

- Empierrement - protection de berges
- Terrassement
- Démolition
- Débroussailleuse sur pelle



Louis Cayer et
Richard Déry,
estimateurs

**Estimation
gratuite**

NOTRE ADRESSE

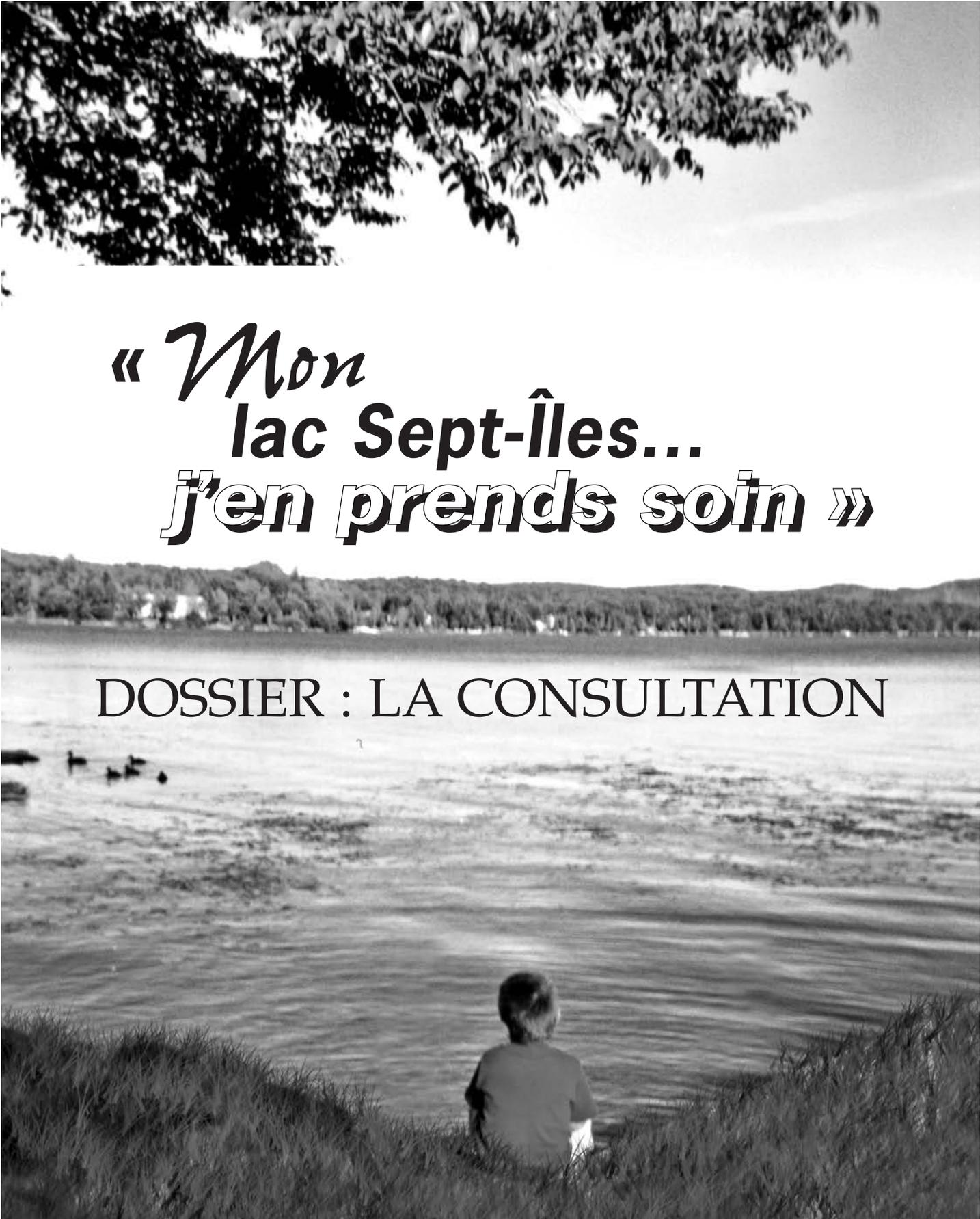
74, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3X8

TÉLÉPHONE
418 337.7956

TÉLÉCOPIEUR
418 337.8338

SITE WEB
www.paxexcavation.com

CERTIFIÉ ISO 9001
LICENCE RBQ : 3089-7888-20



*« Mon
lac Sept-Îles...
j'en prends soin »*

DOSSIER : LA CONSULTATION



LE GROUPE INSPECT- CONSEIL



TEST DE PERCOLATION

POUR UNE INSTALLATION SEPTIQUE RÉGLEMENTAIRE

CETTE ÉTUDE NOUS PERMET DE DÉTERMINER

- La capacité d'absorption du sol.
- La profondeur de la nappe d'eau souterraine si elle est à moins de 1,5 mètre de profondeur.
- La faisabilité du projet et le type d'installation septique requis.

Le tout conformément aux règlements sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées du Ministère de l'Environnement du Québec (Q-2, r.8).



Pour nous joindre

Daniel Thibeault Tél. : 514 913-7268

Adresse courriel: groupeinspectconseil@videotron.ca

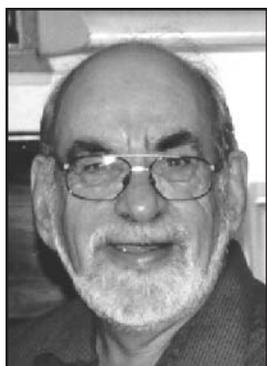


***L'environnement c'est
l'affaire de tous.***

DOSSIER :

LA CONSULTATION

Qui sont les propriétaires du lac Sept-Îles



La consultation réalisée en janvier dernier sur le plan d'action sur l'environnement a permis d'en connaître un

peu plus sur les caractéristiques des propriétaires du lac Sept-Îles. Rappelons que 274 propriétaires ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 62%, taux suffisamment élevé pour dresser un portrait assez fidèle de qui nous sommes.

Une population relativement âgée près de la retraite

Le lac Sept-Îles est habité par une population relativement âgée (âge moyen 56,5 ans). Comme l'illustre le graphique, les résidents permanents affichent une tendance à être un peu plus jeunes (âge moyen 56,2 ans) que les propriétaires saisonniers (âge moyen 56,7 ans). Toutefois, les résidents saisonniers sont proportionnellement plus nombreux à la fois chez les plus jeunes (40-49 ans) et à la fois chez les plus âgés (70 ans et

plus) alors que les résidents à l'année se concentrent surtout dans les catégories 50-59 ans et 60-69 ans.

La situation professionnelle reflète bien l'âge moyen observé.

	Résidents à l'année	Résidents saisonnier	TOTAL
Sur le marché du travail	52,3%	59,7%	56,1%
À la retraite	47,7%	40,3%	43,9%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

En effet, 43,9% des répondants sont déjà à la retraite. Cette proportion est plus élevée pour les résidents à l'année (47,7%), ce qui est normal puisqu'ils sont plus fortement représentés dans les catégories d'âge de 50 à 69 ans.

D'endroit de villégiature, le lac devient rapidement un lieu de résidence permanente

Sur les 268 répondants, 132 ou 49,3% sont des résidents permanents du lac Sept-Îles. Pour la très grande majorité des résidents, soit 85,1% d'entre eux, la résidence est située sur la rive du lac.

			Sur la rive du lac
Une résidence que vous habitez à l'année	132	49,3%	88,6%
Une résidence secondaire	136	50,7%	81,6%
TOTAL	268	100,0%	85,1%

Cette situation confirme l'évolution observée depuis la dernière décennie : le lac Sept-Îles, de vocation de lieu de villégiature estivale convoitée par les





RBQ : 2327-6058-41

François Noreau **Réjean Noreau**
 418 337-6842 418 337-4419

Télécopieur : 418 337-8789
 605, av. Saint-Louis, Saint-Raymond

- **Vente et transport**
sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon, pierre de rivière
- **Déneigement**
commercial et résidentiel
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Installation** de fosse septique et champ d'épuration
- **Installateur** autorisé



1190, Chemin Industriel, Saint-Nicolas (Québec) G7A 1B1
 Tél. : 418 831-2245 • Téléc. : 418 831-6302

Les avantages des solutions Honco

- Une grande portée libre
- Une rapidité de construction
- Une isolation supérieure
- Une économie d'énergie considérable

RBQ. : 8311-9529-20

www.honco.ca

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Résidentielle • Commerciale • Industrielle

Prop. : **Paul-Alain Moisan**
 Tél. : 418 337-8611
 Téléc. : 418 337-4565
 159, du Sentier
 Saint-Raymond G3L 3L1

Construction Polyvalent inc.
 R.B.Q. 8004-1114-18

Pour le Jardinage

- Engrais à pelouse et jardin (produits sans phosphate)
- Terre pour le jardinage
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Compost de crevettes



et plus encore...

Pour la Saison estivale

- Ensemble jardin
- Balançoire
- Poêle BBQ
- Accessoires
- Lumières solaires
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux



et plus encore...

Pour tous vos PROJETS

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Pompes à eau (vente, réparation et pièces en magasin)
- Peinture Sico
- Réparation de moustiquaires



et plus encore...

Plus de 10000 pi² en quincaillerie pour mieux vous servir !



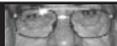
Jean Denis Ltée
 268, Saint-Joseph, Saint-Raymond

418 **337-2777**

Entre nous, c'est du solide.

Livraison à domicile

www.homehardware.ca



citadins, s'achemine rapidement vers un milieu de vie permanent pour maintenant la moitié de ceux qui y possèdent une propriété. En effet, selon les données obtenues en examinant la liste d'adresses de la résidence permanente, on se rend compte que le nombre de résidants à l'année n'a cessé de croître depuis les dix dernières années comme le montre le graphique 2. Passant de 136 en 1997, soit le tiers des propriétaires, le nombre de résidants à l'année s'élève à 205 en 2007, soit 49% de tous les propriétaires de résidence du lac Sept-Îles (voir tableau 20 de l'annexe 1).

GRAPHIQUE 2

Ainsi, au fur et à mesure que les propriétaires atteignent l'âge de la retraite, plusieurs d'entre eux ont donc tendance à venir s'établir en permanence au lac Sept-Îles. On peut aussi supposer qu'une proportion importante des saisonniers de 40-49 ans fera de même lorsque l'âge de la retraite sera venu. Si on se fie à l'évolution observée au cours des dix dernières années, les résidants permanents formeront d'ici peu la majeure partie de la population du lac Sept-Îles, ce qui nécessitera des services collectifs appropriés. C'est

une donnée importante dont l'APLSI et la Ville de Saint-Raymond doivent tenir compte tant dans la planification de leur offre de services que dans l'envergure des mesures environnementales à mettre en place.

Pourquoi devient-on propriétaire au lac Sept-Îles?

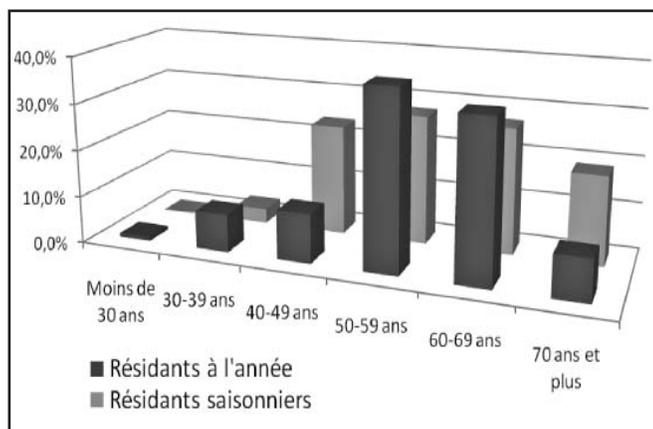
Dans le questionnaire, il était demandé aux répondants d'indiquer la raison qui les a incités à posséder une résidence au lac Sept-Îles. Voici donc les résultats obtenus.

	Résidants à l'année	Résidants saisonnier	TOTAL
Vivre dans un milieu naturel	38,3%	42,2%	40,3%
Environnement tranquille	23,4%	16,3%	19,8%
Faire des activités nautiques	13,3%	23,7%	18,6%
J'ai hérité de ma résidence	7,8%	5,2%	6,5%
Quitter la ville à ma retraite	7,0%	7,4%	7,2%
Je demeure depuis toujours au lac	4,7%	1,5%	3,0%
Faire des activités de plein air	2,3%	0,7%	1,5%
Résider à proximité de ma famille	1,6%	0,7%	1,1%
Résider à proximité de mon travail	1,6%	0,0%	0,8%
Faire un investissement rentable	0,0%	2,2%	1,1%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

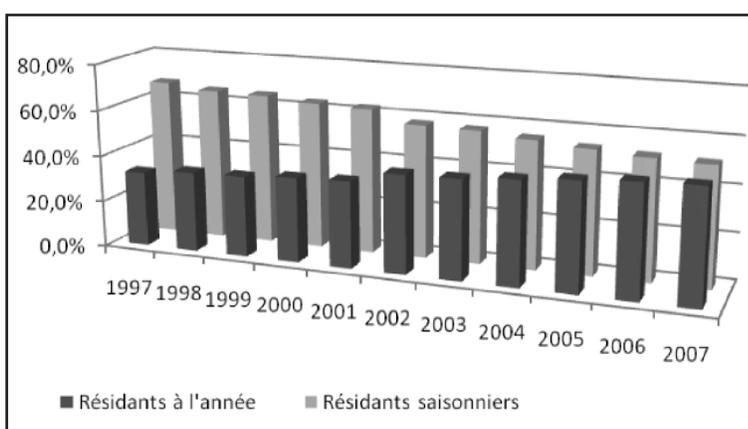
Il faut noter que c'est d'abord l'environnement naturel et tranquille qu'offre le lac Sept-Îles qui a attiré plus de 6 résidants sur 10. Cette première raison est mentionnée tant par les résidants à l'année (61,7%) que par le saisonniers (58,5%). Par contre, ces derniers sont beaucoup plus motivés par l'attrait des activités nautiques (23,7%) que ne le sont les résidants permanents (13,3%).

En quelques mots, on pourrait donc caractériser la population du lac comme des parents de jeunes adultes qui, pour la plupart ne résident plus avec eux. Ces parents, ou même ces grands-parents, sont à la retraite ou sur le point de l'être, et désirent avant tout habiter un environnement naturel et tranquille, offrant les possibilités d'activités nautiques et de plein air.

GRAPHIQUE 1



GRAPHIQUE 2



Carl Beaupré

CAMIONNEUR



**Sable • Gravier • Terre
Pierre concassée
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

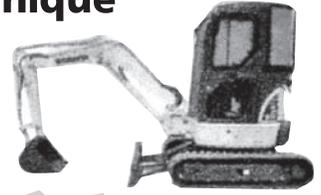
1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond

**Tél. : 418 337-6497
Cell. : 418 657-9380**

FAITES-LE VOUS-MÊME !

**Mini-pelle mécanique
en LOCATION**

IDÉAL pour
petits travaux et
endroit restreint



PRIX COMPÉTITIF

**TI-GUY
EXCAVATION**

Tél. : 418 875-1824
Cell. : 418 254-4649



Construction
**DOMINIQUE
BOUCHER** inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
construction - rénovation

• résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél. : **418 337-4414**
Fax : 418 337-3814



- **MEILLEUR PRIX**
- **SERVICE RAPIDE
et COURTOIS**
- **SUIVI de votre DOSSIER
un SEUL NOM...**

Sani St-Basile

(1998) inc.

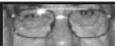
NETTOYAGE : • Fosses septiques • Bassin d'épuration, sable, cendre
• Grilles d'égout • Etc.

PROPRIÉTAIRE : DENIS PERRON
29, Delage, C.P. 3002, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

418 329-2775

Sans frais : 1-877-533-2775
Télec. : 418 329-1208

**Merci d'appeler,
votre clientèle est appréciée !
Bonne saison estivale à tous !**



La détérioration de la qualité de l'environnement : une préoccupation pour la majorité des résidents

Les résidents du lac, qu'ils soient permanents ou saisonniers, manifestent la même inquiétude face à la détérioration de la situation qu'ils constatent depuis quelques années. Ils en mesurent bien l'impact sur l'avenir de leur milieu de vie et considèrent qu'il est urgent d'agir. C'est ce qui ressort des nombreuses réponses obtenues au questionnaire de consultation sur le plan d'action « Mon lac Sept-Îles...j'en prends soi ».

Une dégradation de l'environnement qui inquiète à cause de ses effets négatifs sur notre milieu de vie

Un peu plus de 70% des propriétaires constatent qu'une détérioration de la qualité de l'environnement et des eaux du lac s'est opérée au cours des dix dernières années, 26,3% jugeant même que la situation s'est grandement détériorée.

	Résidents à l'année	Résidents saisonniers	TOTAL
Légèrement détériorée	43,4%	48,4%	45,9%
Grandement détériorée	24,8%	27,8%	26,3%
Est restée la même	21,7%	16,7%	19,2%
Légèrement améliorée	6,2%	4,0%	5,1%
Grandement améliorée	3,9%	3,2%	3,5%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

Ce constat se présente plus fréquemment chez ceux qui possèdent une résidence secondaire, donc chez les personnes un peu plus âgées, alors que les résidents à l'année sont un peu plus nombreux à juger que la situation est restée la même.

La détérioration est sujet d'inquiétude de la part de la presque totalité des propriétaires (94,8%). La majorité d'entre eux (62,7%) affirme qu'elle provoque même une inquiétude très importante. Selon les répondants, la dégradation comporte des effets négatifs importants. Ils se font d'abord sentir de façon très ou assez importante sur la réputation enviable du site (93,3%) et sur la valeur des propriétés (90,9%), puis pour les activités de baignade (88,7%) et pour les activités nautiques (70,9%) (canot, kayak, ski, etc.) aussi bien que pour la pêche sportive (71,0%). Enfin 68% des résidents craignent qu'elle affecte leur approvisionnement en eau potable.

Des comportements humains pointés du doigt

Il faut d'abord noter que, sur les 16 causes identifiées au questionnaire de consultation, 13 sont jugées très importantes ou assez importantes par 75% ou plus des répondants. Toutefois, les réponses fournies nous permettent aussi d'établir un ordre d'importance parmi toutes ces causes responsables de la détérioration de l'environnement et des eaux constatée par les propriétaires du lac Sept-Îles.

Un service solide et coulé dans le **BÉTON**

mini-mix

SAINT-BASILE INC

418 329-2619

Guy Germain, propriétaire



Bétonnières plus petites pour vos endroits restreints.



Location Économique M. Paquet Inc.

144, av. Saint-Jacques, Saint-Raymond Tél.: 418 337-8101

- Location d'outillage
- Location d'équipement réception
- Sciage de béton
- Décoration de salle
- Vente pièces propane/remplissage
- Arrangement de ballons
- Vente pièces VR (véhicule récréatif)
- Location de costumes
- ÉNERGIE SOLAIRE
- Feux d'artifice



Shell

Jean-Guy Cantin inc.
*une entreprise privée
pour un meilleur service*

418 337-2705

*Huile à fournaise - Huile à poêle
Gazoline - Diesel*

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9

GESTION SANITAIRE **PORTNEUF**

3 camions

pour mieux vous servir

**POMPAGE DE : FOSSES SEPTIQUES,
BASSINS D'ÉPURATION
BRAN DE SCIE, SABLE ET CENDRE**

Michel Faucher, propriétaire

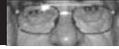
418 873-2201

**CREUSAGE ET NETTOYAGE DE PUIITS
DE SURFACE
NETTOYAGE DE GRILLES
D'ÉGOUTS - DRAINS**



R.B.Q. : 8357-5175-01

**LES ENTREPRISES GHISMI INC. : Excavation - Terrassement - Champs d'épuration
Installation fosses septiques - Terre - Terre compostée - Gravier - Sable**



D'abord, le mauvais fonctionnement des installations septiques ainsi que l'utilisation d'engrais et de détergents avec phosphate

C'est le mauvais fonctionnement des installations septiques qui, selon l'avis des propriétaires, est responsable de la dégradation des eaux du lac Sept-Îles.

En effet, 96.5% des répondants attribuent à ce mauvais fonctionnement la dégradation observée. D'ailleurs, lorsque l'on demande aux répondants d'identifier la cause qui vient en premier dans la liste suggérée, c'est le mauvais fonctionnement des installations septiques qui est mentionné le plus souvent. Suivent de très près l'utilisation d'engrais et de pesticides ainsi que de détersifs avec phosphore ou phosphate avec plus de 95.0%.

Ensuite, le déboisement des rives et la vitesse des bateaux en eaux peu profondes

Le déboisement des rives du lac est aussi une cause importante pour 91,8% des répondants. Mais la vitesse des bateaux en eaux peu profondes est perçue comme un facteur presque aussi important puisque 89,2% des répondants l'identifient comme la cause de détérioration des eaux et de la dégradation des rives.

D'autres causes jugées importantes

Outre les cinq facteurs cités plus haut, les répondants jugent comme causes très importantes ou importantes de dégradation les facteurs respectifs suivants : le rejet de résidus végétaux (gazon) dans le lac (94,0%), la fréquence de vidange des fosses septiques (90,2%), l'essence déversée dans le lac lors des remplissages (86,2%), les vagues des bateaux à moteur (85,9%), l'encombrement des affluents du lac (84.0%), le nombre de bateaux moteurs (79,9%), le fait de ne pas laver les bateaux et remorques avant leur mise à l'eau, (80.5%) et enfin, la vitesse des bateaux moteurs (77,8%)

Enfin, certaines causes sont jugées moins importantes, tant par les résidants à l'année que par les résidants saisonniers. Ce sont le nombre d'habitations autour du lac (72,9%), le mode d'entretien du réseau routier (72,2%) et le type de quai et de débarcadère (55.2%).

En résumé

Les résidants du lac manifestent une grande inquiétude face à la détérioration de la situation qu'ils constatent depuis quelques années. Ils en mesurent bien l'impact sur l'avenir de leur milieu de vie et considèrent qu'il est urgent d'agir.

On peut de plus constater que les efforts d'information et de sensibilisation consacrés par l'APLSÎ, surtout depuis la réalisation de la diagnose et la publication du plan d'action triennal, ont porté des fruits. En effet, la très grande majorité des résidants peuvent identifier avec justesse les principales causes de cette détérioration de l'environnement et des eaux, qu'il s'agisse du mauvais fonctionnement des installations septiques, de l'utilisation d'engrais ou de pesticides ou de détergents avec phosphate ou encore du déboisement des rives ou enfin, de la circulation des embarcations en eaux peu profondes ou trop près des rives. Ce sont là les causes jugées les plus importantes.

D'ailleurs, plusieurs répondants ont formulé des commentaires écrits qui illustrent bien leur inquiétude et leur compréhension des causes de la dégradation des eaux du lac. En voici quelques-uns des plus représentatifs :

- « *J'ai grandi au bord de ce lac. J'y ai vécu presque toute ma vie. J'y ai appris à nager et à y pratiquer plusieurs activités nautiques et aujourd'hui j'initie ma fille à ce plaisir. Mais, d'année en année, je suis triste de constater l'état de notre beau lac. La qualité de l'eau n'y est plus la même.* »
- « *Pendant plusieurs années, les fosses septiques ont été et sont encore inadéquates ou non fonctionnelles. Donc, il s'accumule dans le lac des résidus, des sédiments, des phosphates, etc. Les fosses septiques sont à mon avis très importantes. Des mesures très sévères devraient être prises plus sérieusement et rapidement. Toutes les résidences et chalets ont déjà été inspectés. Dès 2009, tous devraient être conformes sinon des amendes devraient être émises.* »
- « *En faisant le tour du lac en kayak, j'ai pu constater qu'il y a encore une majorité de terrains gazonnés et en pente vers le lac qui n'ont que très peu ou pas du tout d'arbustes en bordure. Les beaux gazons verts aux abords du lac sont certainement remplis de pesticides. Si les engrais à gazon ne vont pas ultimement dans le lac, dites-moi où ils s'en vont. J'aurais interdit cela, disons voilà dix ans.* »
- « *Depuis quelques années, nous avons vu apparaître de gros bateaux « à vagues ». Ces bateaux brassent la soupe en eau peu profonde et les très gros moteurs et hélices remettent en suspension tout ce qui se trouve au fond du lac, d'où l'eau embrouillée depuis quelques années.* »

**Aïe!
J'la veux.**

ST-RAYMOND • DONNACONA

Germain

CHEVROLET PONTIAC
GMC Buick

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 15H

ST-RAYMOND	560, Côte Joyeuse	418 337-2226
DONNACONA	104, rue Commerciale	418 285-0970

**LES PUIITS
DU QUÉBEC**

R.B.Q. 1158-6146-06

Michel Lizotte

856, John-West
Québec (Québec) G1V 3E1

Tél. : 418 653-4582
1 866 653-4582
Fax : 418 656-9365

info@puits.com
www.puits.com

GARAGE SYLVAIN PAQUET & fils inc.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE • STATION SERVICE • DÉPANNEUR

Marie-Josée Bourgeois
Sylvain Paquet

• Téléc. : 418 337-1339 • Tél. : 418 337-7646

728, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1M3
syl-jo@cite.net

Rénovation

- Portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Toiture - isolation
- De tout pour vos projets de rénovation
- Service conseil rénovation, plan, soumission, etc.

Unimat

Centre de rénovation
LABRIE

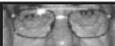
Surveillez nos promotions dans la circulaire

Unimat

Livraison

- Couvre plancher
- Peinture Sico
- Peinture Sikkens
- Service de décoration à domicile
- Service de pose
- Dépositaire Béton Bolduc

207, Saint-Jacques
Saint-Léonard **418 337-7150**



Les résidants en accord avec les mesures énergiques prévues au plan d'action

« Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin »

Les résidants du lac Sept-Îles, inquiets des effets de la dégradation de l'environnement et des eaux sur leur milieu de vie qu'ils constatent depuis quelques années, militent pour un virage important supporté par des actions énergiques. C'est pourquoi la très grande majorité a exprimé, lors de la consultation entreprise en janvier dernier, son adhésion aux principales mesures proposées par leur association.

Rappelons qu'en décembre 2006, le Bureau de direction de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSÎ) adoptait un plan d'action triennal en environnement sous le thème « Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin » avec la collaboration de la municipalité de Saint-Raymond et le support technique de la CAPSA. Depuis lors, ce plan d'action qui comprenait plusieurs mesures propres à assurer la qualité de l'environnement et des eaux du lac Sept-Îles a été largement diffusé auprès des résidants du lac et des alentours.

L'APLSÎ a voulu de plus s'appuyer sur la volonté populaire des propriétaires du lac, qu'ils y habitent à l'année ou qu'ils soient des résidants saisonniers, en expédiant un questionnaire de consultation aux 450 propriétaires. Le nombre de questionnaires reçus s'élève à 274, ce qui représente un taux de réponse de 61,9%. Il s'agit là d'un taux très supérieur à ce qui est habituellement observé pour une opération du genre. Ce fort taux permet d'affirmer sans risque de se tromper que les résultats de cette consultation sont représentatifs des opinions de l'ensemble des propriétaires.

Une bonne partie de l'application du plan d'action propose un resserrement de l'application des règlements déjà en vigueur. Elle prévoit de plus l'adoption de nouveaux règlements particuliers, notamment sur la renaturalisation des rives, la vidange périodique des fosses septiques ainsi

que sur des normes de circulation et de vitesse des embarcations motorisées.

L'adoption d'une réglementation efficace : une nécessité pour la très grande majorité des propriétaires

Il faut d'abord remarquer que ce plan d'action est jugé adéquat par près de 97% des résidants. Si 37%, jugent le plan d'action parfaitement adéquat, 54% trouvent qu'il ne va pas assez loin pour favoriser la qualité recherchée de l'environnement et des eaux.

Les résidants, tant permanents que saisonniers, sont majoritaires à appuyer l'application de la réglementation prévue au plan d'action « Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin ». En effet, 82% favorisent l'adoption d'une réglementation municipale qui obligerait tous les résidants à appliquer les solutions appropriées contre 18% qui préfèrent laisser libre chaque résidant d'appliquer les mesures qui assureraient la protection de l'environnement et la qualité des eaux du lac. Le commentaire écrit de ce résidant exprime bien l'opinion générale : « *Ce qui est encore plus important, c'est que la Municipalité, la MRC et les gouvernements mettent en place des règles et des lois plus sévères et les fassent respecter de façon rigide. On ne doit pas laisser les résidants libres d'appliquer les mesures qui assureraient la protection de l'environnement et la qualité des eaux du lac. À mon avis, c'est la seule façon d'en arriver à un résultat.* »

Par ordre de priorité, les répondants privilégient en très forte proportion d'abord des règlements sur les installations septiques (92%) ainsi que sur l'épandage d'engrais et de pesticides (85%). C'était d'ailleurs les deux causes qu'ils avaient mentionnées en premier comme facteurs de dégradation des eaux du lac. Viennent ensuite l'adoption de règlements sur la circulation des embarcations près des



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 418 337-4667

Ligne Québec : 1 888-437-4667

Visitez notre site internet :

www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS
D'OCCASION

*FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE*

DANIEL FISET

MARIO FISET

NICOLAS FISET

Depuis 1980 à votre service !



SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS

VÉHICULES

GARANTIS

INSPECTÉS

Tous nos véhicules
sont **GARANTIS**
pour 3 mois et plus

UN BEL ÉTÉ À TOUS !
418 337-4667

HYUNDAI St-Raymond

www.hyundaistraymond.com

484, CÔTE JOYEUSE
SAINT-RAYMOND

Tél. : 418 337-2234
Ext. : 1 877 337-2234
Fax : 418 337-2235

Fiset
&
Marcotte  inc.

Manufacturier de
portes et fenêtres
- Fenêtres P.V.C.
- Portes d'acier
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président
Pierre Fiset, vice-président

Tél. et télécopieur
418 329-2850

84, av. D'Auteuil, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

Licence R.B.Q. : 8293 6105-20

 **Gouttières**
SÉLECT
Gouttières sans joint

**Pour une meilleure protection
de votre propriété.**

- Gouttières d'aluminium ou d'acier,
sans joint (Toutes couleurs disponibles)
- Clous ou crochets invisibles
- Pare-feuilles
- Soffite
- Fascia

**ESTIMATION
GRATUITE**

GARANTIE
matériel **25 ans**
main-d'oeuvre **10 ans**

RBQ. 8102-6759-30
APCHQ. 200049-06-2000

Olivier Argenty

521, de la Joie, Saint-Raymond

418 873-3738 • 418 953-2491

www.gouttieresselect.com



rives et en eaux peu profondes. (72%) et sur la vitesse des embarcations à moteur (58%).

Quant à la naturalisation des rives, il semble que les résidants optent plus pour une application plus sévère de la réglementation actuelle là où elle n'est pas respectée. En effet, 78 % expriment leur accord avec l'adoption d'un nouveau règlement qui viserait les propriétaires qui n'ont pas respecté les règlements actuels en les obligeant à s'y conformer par des gestes concrets et appropriés.

Un meilleur suivi de la Ville est souhaité dans l'application des règlements

Au fil des années, la Ville de Saint-Raymond a adopté, souvent suite à des représentations de l'APLSÎ, des règlements concernant le respect de l'environnement. L'opinion des résidants a été sollicitée sur l'application actuelle des principaux règlements.

Trois résidants sur quatre (73%) jugent que la Ville n'est pas assez sévère ou pas sévère du tout dans l'application du règlement sur l'utilisation d'engrais et de pesticides. Six résidants sur dix (60%) jugent aussi que la Ville n'est pas assez sévère dans l'application du déboisement sur les terrains situés dans le bassin versant autour du lac. Une proportion légèrement inférieure (55%) porte le même jugement sur l'application du règlement concernant le respect des milieux humides.

Quant à la conformité aux normes des installations septiques, les avis sont partagés. En effet, si 49% jugent que la Ville est juste assez sévère, une proportion à peu près égale (48%) est d'avis que la Ville n'est pas assez sévère ou pas sévère du tout à cet égard. Toutefois, la presque totalité des résidants (95%) est fortement d'accord ou assez d'accord avec l'affirmation que « la Ville devrait vérifier l'efficacité de l'installation septique de chaque résidence » et 67% des résidants sont d'accord pour confier la responsabilité de la vidange périodique des fosses septiques à la Ville de Saint-Raymond.

Les avis sont aussi partagés sur l'application du règlement concernant la conservation de la végétation en bordure du lac. Si 48% jugent que la Ville est juste assez sévère, 45% sont d'avis que la Ville n'est pas assez ou pas du tout sévère. Enfin, un peu plus de la moitié des résidants sont d'avis que la Ville est juste assez sévère pour le respect du plan d'urbanisme et pour le règlement concernant les quais et les abris à bateaux.

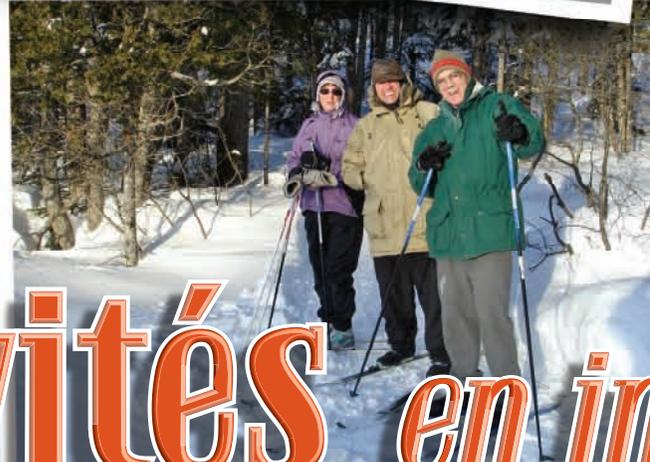
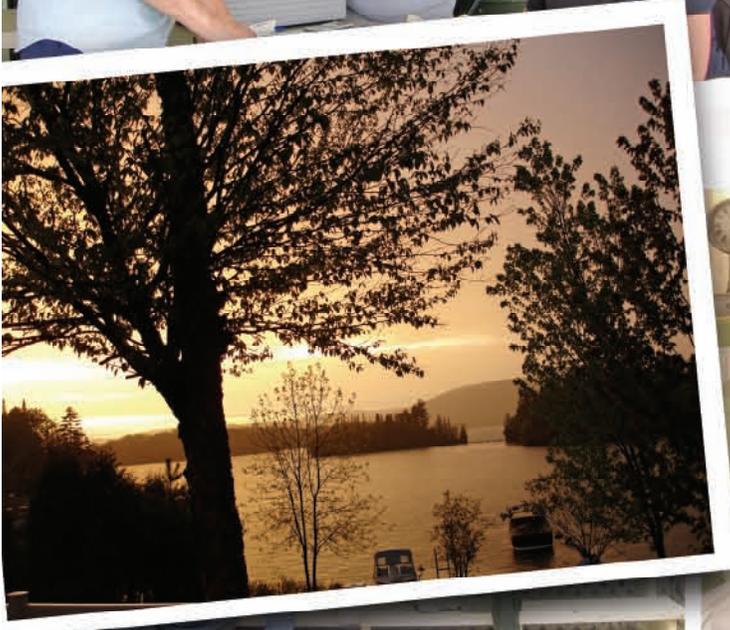
Un meilleur encadrement de la circulation des embarcations à moteur

Les résidants privilégient majoritairement l'adoption de règlements concernant la vitesse des embarcations à moteur. En effet, 85% des résidants sont en accord (dont 55% fortement en accord) avec l'affirmation suivante : « La municipalité devrait adopter un règlement pour les conducteurs d'embarcations motorisées avec des limites de vitesses dans certaines zones pour protéger les eaux du lac » et 76% expriment leur accord avec le fait que « la Sûreté du Québec devrait être chargée d'appliquer les règlements sur les limites de vitesse sur le lac et sur la circulation en eaux peu profondes ».

De plus, 58% des résidants sont en faveur d'une réglementation sur le type d'embarcations à moteur autorisé à circuler sur le lac et 72% sont plus particulièrement d'accord avec l'énoncé suivant : « La capacité (nombre de forces) des moteurs à essence des bateaux devrait être limitée ».

L'arrivée récente sur le lac d'embarcations motorisées qui provoquent des vagues surdimensionnées, nocives pour la qualité des eaux, n'est sûrement pas étrangère à l'opinion qu'affichent les résidants quant à la nécessité de cette nouvelle réglementation sur le type d'embarcations comme le précisent les témoignages écrits consignés par de nombreux répondants au questionnaire. À titre d'exemple, en voici quelques-uns des plus représentatifs.

- « Ces dernières années, le lac s'est dégradé parce qu'il y a trop de grosses vagues dues aux bateaux de type wakeboard. Ça produit des vagues de fond et dégrade la rive. Lorsqu'il n'y avait pas ces bateaux le lac était en meilleure santé. »
- « Je l'ai dit et je le répète, les bateaux de type wakeboard sont la chose la plus néfaste pour les berges et pour mettre les particules en suspension dans l'eau, ce qui bien sûr fait réchauffer l'eau et la rend trouble. C'est une peste pure. »
- « Pour ma part, j'aimerais voir l'élimination des bateaux de type wakeboard. Avec leurs grosses vagues, ils détériorent les rives et avec les règlements, c'est compliqué de réparer les bris sur le bord de l'eau. »
- « Depuis l'arrivée des bateaux de type wakeboard, les vagues qui arrivent au bord montent sur les terrains et repartent même avec des morceaux de terrain et énormément de sable. Nous n'avons pas assez un gros lac pour tolérer et accepter ce style d'embarcations qui détruisent les rives. »



Nos activités en im



Images ...

Saint-Raymond
CHRYSLER
CAMIONS DODGE • JEEP

625, Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Tél. : 418 337-6777
Télé. : 418 337-2090
Accès total : 990-0124

FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467
Saint-Raymond, Québec
G3L 3Y2

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :
Aluminium, Mig, Rod

Prop. : Guy Moisan **Tél. : 418 337-8078**
Cell. : 418 873-7241

GARAGE ROGER

Légaré
Ltée

VENTE ET RÉPARATION
Scie à chaîne • Tondeuse

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 3Y4 • TÉL. : **418 337-2891** • FAX : 418 337-3476

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)

**Bon été...
Soyez prudents !**

UNI PRO
freins
silencieux
suspension
injection

Garage N. Duplain Ltée

370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoit Hardy, propriétaire **418 337-2521**

INFO-LAC

Recyclons nos feuilles mortes



Être propriétaire d'un terrain comporte de grandes joies, mais aussi quelques corvées fastidieuses, comme le ramassage des feuilles mortes. La plupart des gens les mettent consciencieusement dans de grands sacs orange qui aboutissent généralement au dépotoir. N'y aurait-il pas moyen de faire autrement ? Bien sûr que si !

Il est possible de composter vos feuilles. Cependant pour obtenir un bon compost, il est important de mélanger les matériaux « bruns » avec des matériaux « verts », le plus possible en quantités égales. Ainsi chaque sac de feuilles « brunes » devrait être mélangé à un sac de matières « vertes », comme du gazon coupé, du foin frais ou des déchets de cuisine. Or, le gazon coupé n'est pas disponible en automne, le foin frais est parfois difficile à trouver et les déchets de cuisine ne s'accumulent que petit à petit, tout au long de l'année, alors que les feuilles nous tombent dessus au même moment !

Personnellement, je garde toujours quelques sacs de feuilles pour en rajouter toute l'année aux résidus de cuisine.

Pour le reste, il est toujours possible de faire un compost de feuilles à condition d'y ajouter une source d'azote.

Utilisez les feuilles en paillis

La deuxième solution consiste à utiliser les feuilles mortes comme paillis : une merveille pour protéger vos vivaces des méfaits de l'hiver. Les feuilles préférablement ramassées à la tondeuse, sont ainsi finement broyées et ne s'envolent pas chez les voisins. Appliquez environ 5 cm de feuilles broyées sur tous les parterres de fleurs et sur la terre du potager. Elles se décomposeront petit à petit et enrichiront le sol. Elles serviront aussi à réduire les mauvaises herbes durant la belle saison et préserveront

l'humidité du sol durant les canicules.

Vous avez trop de feuilles ? Vous avez probablement de grands arbres qui empêchent la lumière d'éclairer la maigre pelouse qui se trouve en dessous. Étouffez le peu de gazon restant avec une épaisse couche de feuilles mortes, et plantez des couvre-sols à travers ce paillis au printemps suivant : muguet, pervenche, bugle rampante, lamier, hostas... les pépinières et les serres regorgent de plantes d'ombre !

Broyez vos feuilles sur la pelouse

La dernière solution, et la plus simple, consiste à recycler les feuilles à même la pelouse : passez la tondeuse à travers, sans le sac bien entendu, en prenant soin de bien aiguiser votre lame avant de procéder. Il faut que les feuilles soient bien sèches et pas trop épaisses. Passez la tondeuse au moins trois fois durant la période de chute des feuilles qui dure environ deux semaines. Les vers de terre vont se précipiter pour manger tous ces petits débris. Ce faisant, ils aèrent le sol et y laissent des déjections extrêmement riches pour votre pelouse ! Quelle économie de temps et d'argent !

Si plus de gens recyclaient leurs feuilles et leur gazon coupé sur place, nous économiserions collectivement des milliers de dollars, car ces déchets représentent environ 20 % du volume des ordures dans une municipalité. Un pensez-y bien !

Et finalement si vous n'êtes pas convaincus par l'une ou l'autre de ces alternatives, traversez donc le chemin et allez donc jeter vos feuilles dans le bois en face de chez vous. Elles finiront par redevenir poussière et ne coûteront pas un cent à la collectivité !

Source : La Maison du 21^{ème} siècle

**NOS BUREAUX****DONNACONA**

110, rue Commerciale
Donnacona
G3M 1W1
Tél. : 418 285-1234
Fax : 418 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, av. Bona Dussault
G0A 4B0
Tél. : 418 268-3334
Fax : 418 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, rue Saint-Cyrille
G3L 4S6
Tél. : 418 337-2231
Fax : 418 337-2232

NOS SERVICES**Vérification :**

compagnies;
municipalités;
commissions scolaires;
institutions de santé et
de services sociaux;
etc.

Fiscalité :

consultation et planification;
demande de subvention;
planification successorale;
évaluation d'entreprise;
évaluation immobilière.

Gestion :

acquisition, vente ou
fusion d'entreprises;
réorganisation de structure financière;
assistance dans le financement;
analyse de système comptable;
conseillers en matière d'insolvabilité;
administrateurs gestionnaires.

Informatique :

implantation de systèmes;
traitement de données;
formation et support.

Site web : www.bedardguilbault.qc.ca

Les marchés boursiers troublent votre sommeil?

Ces temps-ci, seuls les bébés et les investisseurs qui ont un plan financier écrit ont un sommeil paisible.

Appelez-nous dès aujourd'hui pour :

- ▶ déterminer les mesures que vous devez prendre dès maintenant
- ▶ voir comment Le Plan^{MC} du Groupe Investors peut vous aider à apaiser vos émotions
- ▶ jouir de la tranquillité d'esprit que vous procureront les effets positifs de vos décisions

Téléphonez sans tarder pour savoir comment Le Plan^{MC} du Groupe Investors peut vous aider à prospérer maintenant... et au fil des ans.



NATHALIE CANTIN

conseillère
nathalie.cantin@groupeinvestors.com

418 337-3300

Conseillère en sécurité financière
Représentante en épargne collective

Le Plan
du



Services Financiers Groupe Investors Inc.
Cabinet de services financiers

MC Marques de commerce de Société financière IGM Inc.,
utilisées sous licence par ses filiales
MPF1481 (11/2008)

DELNEUF
inc
SAINT-RAYMOND
CARROSSIER
337-7937

Daniel Trudel, prop.



REMORQUAGE **24h** et

TRANSPORT
GÉNÉRAL



CARROSSERIE

- VÉHICULE
- MACHINERIE LOURDE
- FIBRE DE FERRE
- MOTO, etc

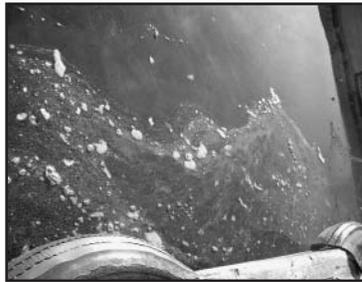
NETTOYAGE par jet de sable

Plus de 35 ans à votre service!

931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond **418 337-7937**

Un jardin pluvial pour retenir et filtrer l'eau de pluie

Nous savons tous que lors de la construction d'une nouvelle maison, il est nécessaire que l'eau des pluies ne touche pas aux fondations. Ma voisine Marthe ajouterait « mon père disait qu'une maison ne doit pas se pisser sur les pieds ! » Les pentes du terrain sont donc aménagées afin que l'eau s'écoule vers le lac. Cependant une bonne partie de la pluie qui tombe sur le sol ne profite pas aux plantes, tout comme celle qui tombe sur le toit de nos maisons, les allées et autres surfaces imperméables. En s'écoulant, l'eau se charge d'une multitude de polluants qui sont même invisibles à l'œil nu : sels de déglacage, métaux lourds, phosphates, etc. Même la pelouse absorbe très peu de pluie lorsque la terre est sèche et qu'elle est posée sur un sol argileux. Cette eau également chargée en éléments nutritifs de tous genres ruisselle, endommageant inévitablement la faune aquatique et entraînant la prolifération de plantes aquatiques, d'algues et de cyanobactéries.



**Une explosion de cyanobactéries
au bout du chemin Pleau
à l'automne 2008**

Or, dans un milieu naturel, les eaux de pluie sont retenues par les arbres, les arbustes et les plantes herbacées. Elles pénètrent ensuite lentement dans le sol où elles sont filtrées avant de retourner éventuellement dans les nappes souterraines ou directement dans notre lac.

Jardin pluvial

La création d'un jardin pluvial privé est une façon de ralentir la quantité d'eau de ruissellement en lui permettant d'être absorbée lentement par le sol. Cette eau peut ainsi être réutilisée localement, au besoin, et favorise la création d'un milieu attrayant et diversifié pour la faune et la flore. C'est également un bon moyen de filtrer les polluants et prévenir l'érosion de nos sols qui sont naturellement riches en phosphore.

Un jardin pluvial est une dépression de faible profondeur conçue pour recueillir l'eau de pluie excédentaire et qui s'assèche après environ deux jours. Il faut placer le jardin pluvial à au moins 4 mètres de la maison, et si possible le long d'une voie naturelle d'écoulement des eaux. Sur un terrain existant, il faudra peut-être prolonger les descentes de gouttières ou enterrer des drains pour diriger l'eau dans la bonne direction. Le sol devrait être assez perméable pour permettre une absorption rapide de l'eau. Toutefois le jardin doit être situé à au moins 1 mètre au-dessus de la nappe phréatique, sinon il se transformera en étang. Dans le cas d'un sol plutôt argileux, on pourra l'ameubler et placer au besoin du sable ou du gravier dans le fond de la dépression. Pour déterminer la grandeur et la profondeur de votre jardin pluvial, vous devez évaluer la quantité d'eau qui sera captée sur votre terrain et le taux d'infiltration du sol. Vous trouverez une excellente publication à ce sujet sur le site de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Quoi planter ?

Pour les plantes, choisissez des vivaces ou des arbustes qui tolèrent bien entendu des conditions humides, mais aussi des sécheresses occasionnelles. Voyez tout simplement ce qui pousse naturellement dans les fossés ou les prairies humides de la région : quenouilles, spirées, eupatoires, fougères, cornouillers, saules arbustifs etc. Notez que ces deux dernières espèces peuvent facilement être bouturées en début de saison. Vous pouvez également utiliser un mélange de semences de rivage ou de prairies humides. Votre jardin aura une allure naturelle ou plus élaborée, selon vos goûts et le temps que vous voulez y consacrer.



**À côté du Manoir, un bel exemple
d'endroit où la municipalité pourrait
créer un jardin pluvial**



**Automobiles
DALTON INC.**

*vous invite à passer
un bel été !*



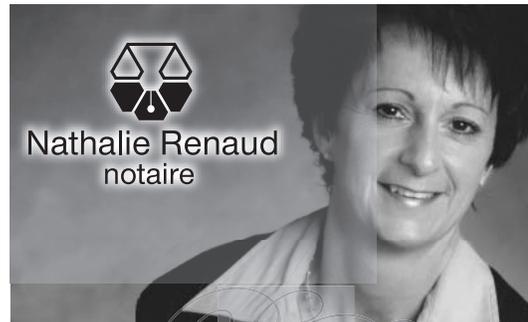
**Le SPÉCIALISTE
du CAMION dans
PORTNEUF**
*À votre service
depuis 33 ans.*

247, Côte Joyeuse
Saint-Raymond

418 337-2256
418 990-0126

Toute votre vie, vous êtes appelés à prendre des décisions d'ordre juridique, économique et sociale très importantes. Afin d'obtenir des conseils adéquats, la prudence vous suggère de consulter un notaire.

Avant tout, il faut bien se renseigner!



Nathalie Renaud
notaire

**BOILARD, RENAUD
NOTAIRES inc.**

196, avenue Saint-Michel
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6

Tél. : 418 337-2222 Fax : 418 337-2271



Anne Bédard



Catherine Fortin



Carolle Jobin



Marlène Morasse

Nouveau bureau à Saint-Raymond

Pour être plus près de vous !

225, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond

418 337-2002

Tout commence par la confiance



PROMUTUEL
PORTNEUF-CHAMPLAIN

promutuel.ca

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS



Vous aimez regarder le ciel étoilé et préserver votre intimité

C'est facile en diminuant la pollution lumineuse!



Le récent sondage de l'APLSI sur l'environnement démontre qu'une majorité des résidents du lac Sept-Îles ont choisi d'y habiter ou d'y passer leurs

vacances pour vivre dans un milieu naturel et un environnement tranquille. Un des éléments qui fait la qualité de cet environnement est la possibilité de pouvoir, le soir et la nuit, observer le ciel étoilé et, parfois en août, des aurores boréales, ce qui est presque impossible actuellement en milieu urbain à cause de la pollution lumineuse. Un autre élément de cette qualité de vie en milieu naturel est l'absence d'éclairage excessif ou d'un éclairage éblouissant qui parfois brime l'intimité. Voici ce qu'en dit l'Observatoire du Mont-Mégantic qui a mis sur pied un programme de sensibilisation sur la pollution lumineuse. Le présent texte a été rédigé à partir d'extrait du site de cet observatoire à l'adresse : www.astrolab-parc-national-mont-megantic.org/fr/pollution_lumineuse.htm

"Le ciel nocturne est un peu pâlot, ce n'est pas un bien grand signe de santé... »

Hubert Reeves

La pollution lumineuse

Jusqu'au 19^{ième} siècle, l'éclairage nocturne n'était assuré que par la pleine lune, des torches et de modestes lanternes. Depuis, l'avènement du gaz puis celui de l'électricité ont favorisé l'éclairage nocturne

permanent d'où a émergé peu à peu la pollution lumineuse. C'est ainsi que l'on désigne toute modification de l'environnement lumineux naturel et toute nuisance provoquée par la lumière artificielle. Les formes les plus connues de cette pollution sont notamment le voilement des étoiles, la lumière intrusive et l'éblouissement. Les conséquences sont également multiples, allant de la dénaturaison des paysages nocturnes jusqu'à la perte de la visibilité ou encore le dérèglement des écosystèmes.

Le ciel étoilé est notre seule fenêtre vers l'univers et nous sommes en train de la masquer

Le voilement des étoiles est l'une des conséquences importantes de la pollution lumineuse qui perturbe le travail des astronomes et prive les citoyens de la beauté du ciel étoilé et des paysages nocturnes. Aujourd'hui, il faut malheureusement s'éloigner à quelques centaines de kilomètres des centres urbains pour bien percevoir la Voie lactée. En effet, plus des deux tiers des Américains ne peuvent plus discerner la Voie lactée à l'œil nu depuis leur lieu de résidence. Dans les grandes villes du monde, près de 97 % des étoiles ne sont plus visibles. Par exemple, le ciel de la région de Montréal ne laisse plus voir qu'une centaine d'étoiles, alors que dans la région du mont Mégantic, il est possible d'en contempler plus de 3000 à l'œil nu.

L'éclairage nocturne et la sécurité

Un bon éclairage nocturne permet de bien voir et d'être bien vu, assurant ainsi la

sécurité de tous ceux qui vivent et travaillent la nuit. Cependant, il est erroné et dommageable d'associer un éclairage intense à la sécurité et un éclairage plus faible au danger. Ainsi, l'éclairage abusif découle souvent de cette croyance malheureusement très répandue!

On s'entend aujourd'hui pour reconnaître que l'éclairage artificiel ne contribue qu'à créer un faux sentiment de sécurité, et non pas à accroître effectivement la sécurité. Au contraire, les systèmes d'éclairage mal conçus ne contribuent qu'à diminuer la visibilité, augmentant ainsi les risques d'accident! Des études récentes ont démontré les faits suivants:

- la majorité des vols ont lieu en plein jour ;
- le nombre d'accidents aux intersections des routes ne diminue pas avec une augmentation de l'éclairage ;
- en certains endroits, on a constaté une diminution du nombre d'accidents depuis l'extinction de l'éclairage routier ;
- il n'existe que peu ou pas de lien entre l'éclairage nocturne et la criminalité.

Enfin, voici un exemple qui démontre que l'absence d'éclairage nocturne n'encourage pas les criminels : Aux États-Unis, plusieurs écoles du Texas, de l'Oregon et de la Californie ont adopté le « Dark Campus Program » en bannissant l'éclairage nocturne en dehors des heures d'activité. Contrairement aux attentes de plusieurs, on a observé une décroissance importante des actes de vandalisme.

La lumière intrusive

On appelle lumière intrusive la lumière non



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

AVOCATS - S.E.N.C.R.L.

Stéphane Martin

Avocat
Agent de marque de commerce

196, avenue Saint-Michel, bureau 1
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
Téléphone : 418 337-6971

580, Grande-Allée, bureau 440, Québec, G1R 2K2
Téléphone : 418 522-4580 • Télécopieur : 418 529-9590
stephane.martin@clcw.qc.ca • www.clcw.qc.ca



Élizabeth GÉNOIS

arpenteure-géomètre inc.



Saint-Raymond
418 337-7015

Pont-Rouge
418 873-2488

Sans frais
1 866 337-7015

Télécopieur
418 337-8540

Dépositaire des greffes :

- André Génois, a.g.
Saint-Raymond
- Claude Brodeur, a.g.
Pont-Rouge

135, Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec) G3L 3Y4
genols@clge.net • www.geomatiqueag.ca



Réseau Notarial Plus

PERRON ET DION NOTAIRES

Me Bernard Perron, LL.L., D.D.N. • Me Annie Dion, LL.B., D.D.N.

Notaires et conseillers juridiques

135, avenue Saint-Jacques, suite 200
Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4

Tél. : 418 337-2621 Fax: 418 337-2877
Adresse électronique : bperron@notarius.net

Cessionnaire des greffes de :
Me Philémon Bergeron, notaire
Me Marcel LaRue, notaire
Me Henri LaRue, notaire



HABITATION



AUTOMOBILE



ENTREPRISES



VOYAGE



VIE



SERVICES
FINANCIERS

PMT ROY

ASSURANCES ET
SERVICES FINANCIERS

www.pmtroy.com

Saint-Marc-des-Carières 750, boul. Dussault
418 268-3591 • 1 800 463-3833

Saint-Raymond 292, rue Saint-Joseph
418 337-2294 • 1 800 463-7301

désirée qui pénètre dans une propriété ou dans une demeure. Elle constitue une nuisance lorsqu'elle a une incidence sur le confort des individus ou les activités qui y sont exercées. En particulier, elle perturbe le sommeil et le recueillement, empêche la contemplation du ciel étoilé ou brise simplement la quiétude recherchée par un beau soir d'été.

Un gaspillage d'énergie

En Amérique du Nord, l'énergie lumineuse dépensée à éclairer inutilement le ciel s'élève chaque année à près d'un milliard de dollars. Cette énergie est purement gaspillée et contribue à augmenter l'émission des gaz à effet de serre lorsque l'électricité est produite par les combustibles fossiles, ce qui est généralement le cas.

Au Québec, zone géographique réputée pour générer le plus de lumière par habitant au monde, les économies qui pourraient résulter d'une meilleure gestion de l'éclairage sont estimées à plus de 700 GWh annuellement, ce qui représente l'énergie consommée par environ 20 000 maisons chauffées à l'électricité. Tout ce gaspillage coûte plus de 50 millions de dollars par an!"

Par ailleurs, tout débordement de lumière, même lorsqu'il ne gêne pas directement la quiétude des individus, doit être considéré comme un gaspillage d'énergie.

Pourquoi éclaire-t-on autant?

Aujourd'hui, hommes et femmes vivent et travaillent la nuit comme le jour, et il est devenu indispensable d'éclairer les villes. Puisque le coût relativement faible de l'énergie n'a jamais véritablement favorisé la définition et l'instauration de bonnes pratiques d'éclairage, on assiste à une surenchère lumineuse qui va bien au-delà des simples besoins de voir et d'être vu.

Faute d'une réflexion réelle sur les raisons qui poussent à éclairer au point où il n'y a presque plus de limite entre le jour et la nuit, on justifie l'usage abusif de lumière en invoquant la satisfaction du besoin de

sécurité, la promotion commerciale ou encore la mise en valeur du patrimoine architectural et naturel. Il existe aujourd'hui un vaste choix de luminaires. Certains ne servent qu'à contribuer à la surenchère lumineuse alors que d'autres sont conçus pour minimiser la consommation d'énergie.

Pourquoi ne pas changer nos habitudes et bénéficier pleinement des avantages des nouvelles technologies pour réduire simultanément la pollution lumineuse et le gaspillage d'énergie? Il est possible de faire de la promotion commerciale et de la mise en valeur du patrimoine en utilisant de bons luminaires et en éclairant sobrement!

Il est temps d'apprivoiser à nouveau la nuit et d'apprendre à s'y sentir en sécurité sans éclairer au-delà des besoins réels. Changeons nos habitudes en profitant des dispositifs d'éclairage efficaces qui obéissent à un principe d'économie de lumière, d'énergie et d'argent!

Il existe aujourd'hui un vaste choix de luminaires conçus pour réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse. Toutefois, pour bénéficier pleinement des avantages des nouvelles technologies, il est impératif de procéder à un changement profond des habitudes. Celui-ci passe par une démarche rationnelle de conception du système d'éclairage qui obéit à un principe d'économie : de lumière, d'énergie et d'argent.

Concevoir un système d'éclairage efficace

Évaluez les besoins réels

L'éclairage nocturne répond au besoin de voir et d'être vu. Avez-vous vraiment besoin d'éclairer? Voilà la première question que vous devez vous poser! Si oui, questionnez-vous sur les besoins réels.

Quoi?

Quelles surfaces ou quels objets doivent être éclairés? Un éclairage complet est-il nécessaire ou un simple balisage peut-il satisfaire vos besoins?

Combien?

L'éclairage requis dépend principalement de l'ambiance lumineuse environnante. Il ne faut pas oublier que l'adaptation de l'œil aux variations de l'éclairage ne se fait pas instantanément et qu'un éclairage trop intense dans une ambiance lumineuse sobre réduit la visibilité. Ainsi, un luminaire situé dans un environnement faiblement éclairé a un impact beaucoup plus important qu'un luminaire situé dans un environnement fortement éclairé.

Quand?

L'éclairage est-il nécessaire en tout temps? Il ne faut pas oublier que l'éclairage artificiel ne contribue souvent qu'à créer un sentiment de sécurité, et non pas à accroître effectivement la sécurité. Ceci a d'ailleurs été démontré en France, où l'extinction des luminaires routiers a contribué à réduire le nombre d'accidents de la route.

En précisant les heures où l'éclairage sera nécessaire, il sera possible de prévoir l'installation de dispositifs de contrôle qui éteindront automatiquement les luminaires le moment venu ou un type d'éclairage se déclenchant par détection des mouvements dans l'environnement que l'on souhaite éclairé. Ce mode d'éclairage a aussi l'avantage en mai, juin juillet d'attirer moins les moustiques

Voici quelques références qui sauront vous guider lors du choix de vos luminaires.

Références sur Internet

Le site de **International Dark-Sky Association** présente une liste de tous les produits répondant à la norme « Dark Sky Friendly ».

Le site internet de **Starry night lights** offre une gamme diversifiée de produits résidentiels qui n'éclairent pas le ciel et qui peuvent être commandés en ligne.

Références auprès des distributeurs

Contactez votre distributeur électrique pour commander des produits conformes.

LA FROMAGERIE

P Alexis de
ORTNEUF

FINE CHEESE MAKERS



La boutique est **MAINTENANT DÉMÉNAGÉE TOUT PRÈS...**
dans la maison du fondateur, M. Henri Cayer

*Nouveau local spacieux !
Ambiance plus chaleureuse !*



- Service conseil pour vos dégustations vin et fromage
- Crème glacée à partir du 1^{er} mai
- Pain frais cuit sur place
- Épicerie fine
- Produits du terroir
- Viandes de gibier
- Le plus grand choix de fromages de la région
- Préparation de plateau de fromages
- Préparation de panier-cadeau

**NOUVELLE
ACTIVITÉ**

Vidéo dégustation
Bienvenue aux écoles et
groupes organisés (sur réservation)

NOUVEAU SERVICE
Pause café - Repas lunch
baguette et fromage, pizza maison



LA BOUTIQUE EST OUVERTE 7 JOURS / 2 SOIRS

71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond

www.alexisdeportneuf.com

418 337-4287 poste 240



BOUCHARD PAGÉ TREMBLAY
S. E. N. C.
AVOCATS

La force d'une équipe

- Troubles de voisinage
- Achat et vente de maisons
- Vices cachés
- Droits des affaires
- Testament et succession

Sans frais : 1-866-768-6667

Portneuf :

499, boul. Dussault, Saint-Marc-des-Carières
Téléphone : 418 268-6667

Québec :

6580, 1^{re} avenue, Québec (Québec)
Téléphone : 418 622-6699

Quelques bons luminaires recommandés par l'ASTROLab

Les tableaux ci-dessous présentent quelques bons luminaires évalués selon leur efficacité et selon leur coût.

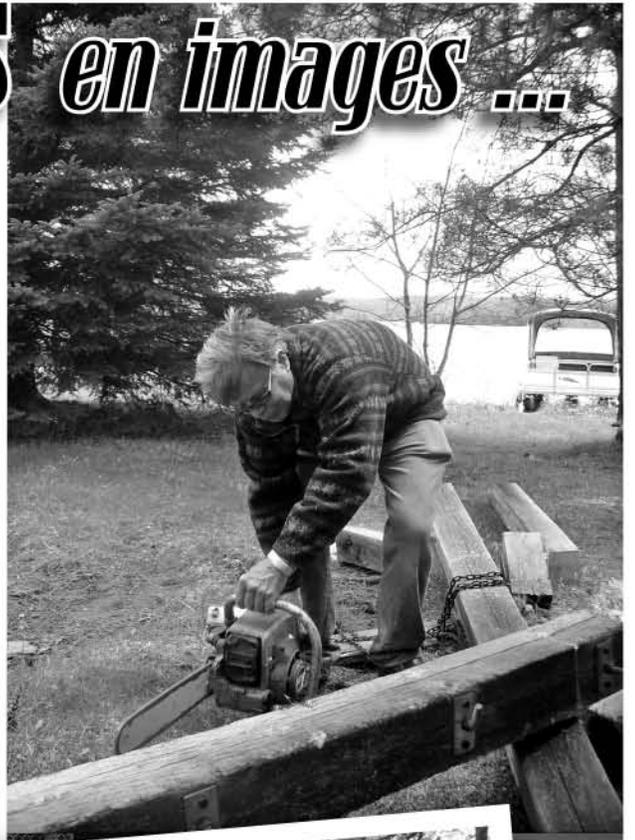
LUMINAIRES ROUTIERS FONCTIONNELS

	NOM DU MODÈLE	FABRICANT	EFFICACITÉ	GAMME DE PRIX	LIEN INTERNET
	HÉLIOS ** FABRIQUÉ AU QUÉBEC	LUMEC	★★	\$\$	www.lumec.com
	RW-115 Full-cutoff High performance	AMERICAN ELETRIC LIGHTING (AEL)	★	\$	www.lithonia.com

LUMINAIRES ROUTIERS ARCHITECTURAUX

	MODÈLES DISPONIBLES	FABRICANT	EFFICACITÉ	GAMME DE PRIX	LIEN INTERNET
	DIFFÉRENTS MODÈLES DISPONIBLE	SNOC	★	\$\$	www.snoc.net
	NOUVEL ERE ** FABRIQUÉ AU QUÉBEC	CYCLONE	★	\$\$	eclairagedelux agence pasquarelli
	PROVIDENCE	AAL	★	\$\$	eclairagedelux

Nos activités *en images ...*





Nos activités en images ...

Curves®

Voici CurvesSmart^{MC} :

Un tout nouvel entraînement qui vous tient motivée plus que jamais.



SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT PERSONNEL



Programmé à partir de vos propres données corporelles pour vous aider à atteindre vos objectifs individuels de mise en forme

RAPPORT DE SUIVI DÉTAILLÉ



Rempli d'informations pour savoir où vous en êtes rendue avec votre objectif.

CurvesSmart^{MC}

- Programme votre entraînement selon l'intensité qui vous convient
- Combine l'entraînement cardio et musculaire
- S'ajuste automatiquement à votre corps



Avec CurvesSmart vous avez toutes les nouvelles façons de rester **MOTIVÉE**, de mesurer votre **SUCCÈS** et d'accomplir des **RÉSULTATS RÉELS**.

Informez-vous

418 337-1717

168, rue Saint-Joseph, Centre-ville Saint-Raymond
www.curvessaintraymond.com

In-extrême-IX

BOARD SHOP

Vêtements · Accessoires · Chaussures

Nouvelle promotion chaque mois

Vente et location de DVD

de Sports Extrêmes

• Sandales

• Accessoires de plage

• Maillots de bains

• Skates et accessoires

NIKITA



NEFF



JOHN DEERE



element

206 rue Saint-Joseph
 Saint-Raymond

Propriétaire : Isabelle Genois

418 337-6685

Lingerie
 LISCYA

Joseph Ribkoff
 et plusieurs autres
 marques renommées

Spécialisée dans l'ajustement
 de vêtements de base

Certificat-cadeau
 disponible

Propriétaire : Julie Morasse
 Centre-ville, Saint-Raymond • 418 337-6776

LUMINAIRES ROUTIERS ARCHITECTURAUX

	MODÈLES DISPONIBLES	FABRICANT	EFFICACITÉ	GAMME DE PRIX	LIEN INTERNET
	FLOODPACK DE KEENE (EN UTILISATION À 0 OU 22° D'INCLINAISON SEULEMENT)	CANLYTE	★★	\$\$	www.canlyte.com
	RADIANCE DE KEENE	CANLYTE	★	\$	www.canlyte.com
	WPC CUTOFF WALL PACK	RAB DESIGN	★	\$	www.nrgqc.com
	WPD FULL CUTOFF WALL MOUNT	RAB DESIGN	★	\$	www.nrgqc.com

LUMINAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE RÉSIDENTIEL

	MODÈLES DISPONIBLES	FABRICANT	EFFICACITÉ	GAMME DE PRIX	LIEN INTERNET
	MODÈLE AVEC AMPOULE DANS LE CHAPEAU	SNOC	-	\$	www.snoc.net Maison du luminaire Royaume du luminaire
	DÉTECTEUR DE MOUVEMENT STONCO	CANLYTE	-	\$	www.canlyte.com
	GB-1000	GLARE BUSTER	-	\$	theglarebusterstore.starrynightlights

Légende : ★ Efficacité inférieure à 50% \$ Gamme économique
 ★★ Efficacité entre 50% et 70% \$\$ Milieu de gamme
 ★★★ Efficacité de plus de 70% \$\$\$ Haut de gamme

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web du Mont-Mégantic. On y fait entre autre référence aux expériences réalisées dans deux MRC (du Granit et du Haut-Saint-François) et par la Ville de Sherbrooke.

provigo™



Protégez l'environnement...

Plusieurs produits sans phosphate disponibles



le Choix du Président.



Nettoyants Lemieux

Le Fournisseur Autorisé des Canadiens
Bio-Vert
Généraliste écologique de pointe **Bio-Green**

- détergent à lessive • produits nettoyants
- savon vaisselle et plusieurs autres...

260, Saint-Cyrille, Saint-Raymond

418 337-2278

SUBWAY™

mangez frais.

OUVERT
tous les jours
dès 7 h

- Plus GRAND
- Plus ACCESSIBLE



Venez découvrir notre **CHARMANTE TERRASSE**

181, rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond

418 337-3666



VIE DE L'ASSOCIATION

Recrutement 2008



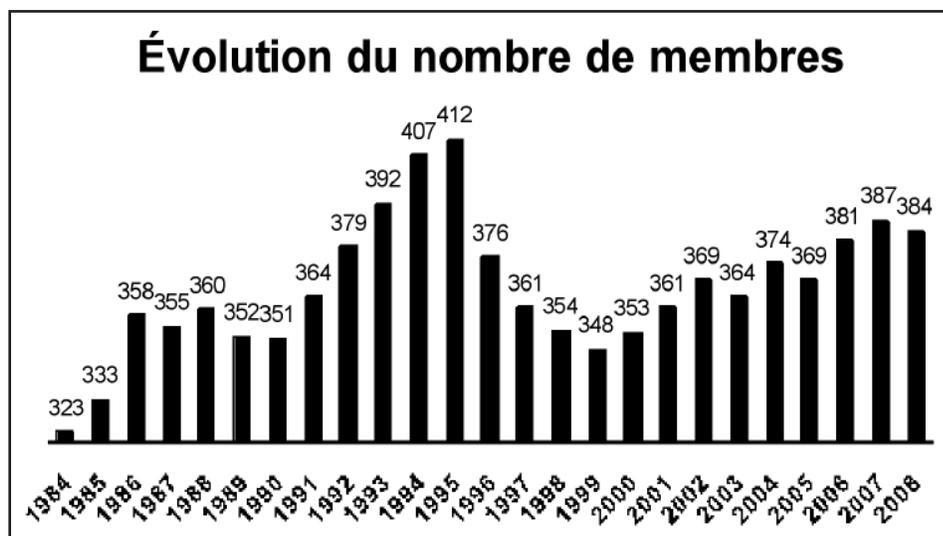
Le nombre de membres en 2008 a diminué à 384 soit 3 de moins qu'en 2007. On constate que 29 nouveaux membres se sont joints à nous incluant 3 locataires.

Par contre, 24 membres de 2007 n'ont pas pris leur carte en 2008 (dont 9 locataires qui ne sont pas revenus alors que les autres sont toujours au lac). La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement. Le nombre de résidents permanents est demeuré à 205 résidents. Ils représentent près de la moitié des résidences répertoriées au lac. On compte finalement 17 membres associés qui sont locataires. De ce nombre, 2 seulement sont de la Plage Beausoleil. Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par plus de 88 % des membres. Le graphique présente l'évolution du

nombre de membres. La provenance des membres a peu changé en 2008.

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez téléphoner à Jacques A.

Bilodeau au 337-6979 ou nous rejoindre par écrit à l'adresse suivante: APLSI, 3309 Chemin du Lac Sept-Iles, Saint-Raymond, QC, G3L 2S3



Le lac en images ...



Un chèvre chaud pour ce soir ?



Ferme Tourilli 

HEURES D'OUVERTURE
Mardi au samedi..... 8h à 12h

Nous sommes présents au
MARCHÉ PUBLIC DE DESCHAMBAULT
les **SAMEDIS** de 10h à 14h

Nouvelle boutique à QUÉBEC L'ARTISAN et son PAYS

241, rue Saint-Joseph, Québec (Face à l'Impérial)

OUVERT du mardi au dimanche...10h à 19h

Pour information supplémentaire

www.fermetourilli.com

Projet NOUVELLE FROMAGERIE
www.lesgrandsrangs.com

à Saint-Raymond de Portneuf
1541 rang Notre-Dame.

Tél.: 418 337-2876

HOTEL
ROQUEMONT
MOTEL-RESTAURANT-BAR-RECEPTIONS

NOUVEAU
COMPTOIR
à EMPORTER
avec notre
fameux poulet
Roquemont

418 337-6734

à St-Raymond



à l'auberge
notre cuisine créative du terroir


La Bastide
Auberge de villégiature - cuisine créative

418 337-3796

Accommodation Marie-Claude inc.

Les 1^{er} à vous
accueillir
avec le sourire !

Le Dépanneur

OUVERT
DÈS 6H00
SUR SEMAINE
ET 7H00
LA FIN DE
SEMAINE

**GRANDE VARIÉTÉ
DE PRODUITS**

Duo Café/Muffin frais
1,99\$^{+tx}

**BIÈRE À PRIX
COMPÉTITIF**

EXCLUSIF

Droit d'accès pour la Zec Batiscan Neilson
Accueil Ste-Anne et Accueil Talayarde
Vers • Glace

775, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1M4
Tél. et fax : 418 337-2868

HEURES D'OUVERTURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE EN 2009

Fins de semaine du printemps (Ouverture à partir du 8 mai 2009)	Vendredi le 8 mai	12 h à 19 h
	Tous les samedis et dimanches en mai et juin	10 h à 17 h
	Jusqu'au 12 juin et lundi le 18 mai Tous les vendredis jusqu'au 12 juin	12 h à 19 h
Du 19 juin au 17 juillet	Vendredi le 19 juin, Samedi et dimanche Du lundi au vendredi	12 h à 20 h 10 h à 20 h 12 h à 20 h
Du 18 juillet au 2 août	Tous les jours	10 h à 20 h
Du 3 août au 18 août	Samedi et dimanche Du lundi au vendredi	10 h à 20 h 12 h à 20 h
Du 21 août au 13 septembre (Fermeture du club le 13 sept. à 17 h)	Jeudi 3 et vendredi 4 septembre Samedi, dimanche et lundi, 7 septembre	12 h à 19 h 10 h à 17 h

LES PRIORITÉS RETENUES POUR RENOVER ET AMÉLIORER LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le Bureau de direction a identifié les travaux à effectuer en priorité pour le maintien et l'amélioration des installations du centre communautaire. Les prochaines étapes seront réalisées dans un ordre logique en priorisant d'abord les travaux d'urgence de maintien de la sécurité des lieux et, selon les disponibilités budgétaires qui seront dégagées, les travaux d'envergure comme le remplacement du bardeau d'asphalte sont au programme de cette année.

L'OPÉRATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE (337-3232)

La satisfaction générale des membres a conduit le Bureau de direction à poursuivre la nouvelle pratique de confier en 2009 le gardiennage et toutes les tâches qui entourent l'opération du centre communautaire à une compagnie privée dirigée par Vincent Caron et Guillaume Bouquet du Manoir du Lac Sept-Îles. C'est madame Henriette Cayer qui assume, au sein du Bureau de direction, la responsabilité de la gérance du centre. N'hésitez pas à lui faire part de vos commentaires et suggestions. Le numéro du gardien du centre communautaire est le 337-3232.

LA DESCENTE À BATEAU

La descente à bateau est un **privilège réservé aux membres** et votre association doit en assurer un contrôle adéquat. Ce contrôle vise à ce que **seuls les membres** puissent avoir accès au lac via les installations du centre communautaire et à réduire le nombre d'embarcations motorisées sur le lac. En effet, afin d'assurer un meilleur contrôle des embarcations sur le lac, depuis 2008, **les embarcations d'invités ne sont plus autorisées**. Pour l'essentiel, la procédure adoptée l'an dernier demeure en vigueur

avec les améliorations suivantes :

1. Horaire d'accès amélioré du service de descente à bateaux pour 2009 :

En semaine, les dates du service pré-saison pour la descente à bateaux et l'essence sont fixées aux vendredis 8,15, 22, 29 mai et 5 et 12 juin respectivement, de 12 h à 19 h pour permettre une mise à l'eau en fin de journée pour ceux qui travaillent. L'ouverture de fin de semaine débutera le 8 mai

CHANGEMENT IMPORTANT POUR LES RENDEZ-VOUS

En dehors des heures normales d'ouverture, il est possible de prendre rendez-vous à **24 heures d'avis** pour assurer la disponibilité d'un responsable en laissant un message avec votre demande et vos coordonnées dans la boîte vocale du centre. (337-3232) Un préposé vous téléphonera pour confirmer le rendez-vous du lendemain. Nous demandons votre collaboration pour respecter des heures raisonnables entre **9 h et 12 h et 13 h à 17 h**, selon la disponibilité du responsable.

Ceux qui se présentent fortuitement à la barrière de descente à bateaux sans rendez-vous préalable le font à leur risque de voir le responsable non disponible à ce moment. **Un montant de 10\$ est exigé pour le service sur rendez-vous.**

Pour obtenir votre vignette 2009 permettant la mise à l'eau au centre communautaire, vous devez avoir en main les documents suivants :

- **Votre carte de membre de l'APLSÎ 2009** (si payée par la poste, expédiez votre chèque au moins 5 jours avant la date de mise à l'eau, sinon vous ne serez pas inscrit sur notre liste.
- **Le certificat d'immatriculation de votre embarcation**



NATHALIE BEAULIEU

agent immobilier affilié

de SAINT-RAYMOND

*près de vous
pour vous servir*

en toute **Tranquilli-T**

Si votre transaction est retardée ou annulée...

RE/MAX* vous rembourse les frais occasionnés.

La promesse d'achat est signée. Votre acheteur se désiste ou demande un délai. RE/MAX vous rembourse vos dépenses jusqu'à 25 000 \$.

Si votre acheteur décide...

RE/MAX* vous paie le prix convenu dans la promesse d'achat.

Votre acheteur ou son/sa conjointe décide. La promesse d'achat est annulée. RE/MAX vous paie votre maison au prix convenu dans votre promesse d'achat.

Si vous avez besoin d'une assistance juridique...

RE/MAX* vous l'offre.

Que vous soyez acheteur ou vendeur, si vous découvrez des problèmes ou un vice caché après la transaction, RE/MAX vous donne accès à une info-ligne gratuite pour consulter un conseiller juridique. RE/MAX couvre aussi les honoraires d'un professionnel jusqu'à 5 000 \$ en cas de litige.



Certaines conditions s'appliquent
*Dans le cadre du programme Tranquilli-T



**Opération
Enfant Soleil®**
Des soins en premier

Vous voulez vendre, acheter OU vous cherchez...

J'ai **@ccès** à tout ce qu'il y a sur le marché.

Vous pouvez réaliser un rêve en toute **Tranquilli-T** avec moi.

À l'écoute de vos besoins.



RE/MAX @ccès

418 948-1000

www.nathaliebeaulieu.com

LA BIBLIOTHÈQUE (DÉBUT, DIMANCHE, 28 JUIN)

La bibliothèque du lac Sept-Îles offre aux membres de l'APLSÎ un choix très intéressant de volumes : **BEST SELLERS, BIOGRAPHIES, ROMANS POLICIERS, CONTES, NOUVELLES, BD, etc.** Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. De belles collections autant pour les adultes que pour les enfants. Chaque année, la bibliothèque s'enrichit de nouvelles parutions. L'équipe de bénévoles vous attend en grand nombre et se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller. Encouragez vos enfants à venir nous visiter et passez de belles heures de lecture. On accepte les dons de livres. Merci aux généreux donateurs qui apportent des livres usagés pour enrichir la bibliothèque.

Où : **À la chapelle du lac Sept-Îles**
 Inscription : **Lors de la foire du livre usagé et en tout temps aux heures d'ouverture**
 Coûts : **3 \$ par enfant et 6 \$ par adulte pour la saison**
 Horaire : Tous les samedis de 10 h à 12 h
 à compter du 28 juin
 (exceptionnellement un dimanche, de 11 h à 16 h),
 jusqu'au 5 septembre 2009

Pour information à l'APLSÎ, contactez madame Jacqueline Côté Bilodeau, 337-6979

LE SOUPER DES MEMBRES (SAMEDI, 18 JUILLET)

Le « souper bénéfique » est une tradition au lac et la formule de repas gastronomique avec une musique d'ambiance a été très populaire depuis les deux dernières années. Nous vous invitons à être des nôtres le samedi, 18 juillet, vers 18 h, pour partager le succulent souper préparé par l'équipe du Manoir du Lac-Sept-Îles. Rien à envier aux plus grandes tables du Québec. Le souper sera complété par une soirée de danse populaire pour tous les goûts.

Saisissez l'occasion de rencontrer des amis ou de faire de nouvelles connaissances. Venez discuter de façon informelle avec les membres du Bureau de direction. Achetez votre carte pour le souper au centre communautaire dès le 1^{er} juillet et venez en grand nombre. C'est une occasion unique de rencontrer vos amis et de vous en faire de nouveaux. Pour assurer la qualité de la soirée, le nombre de cartes est limité. Premier arrivé, premier servi.

L'animation sera assurée cette année par Denis Côté



LE WORK OUT, LES MARDIS DANSANTS, LE YOGA ET LE KAYAC

La Ville de St-Raymond et l'APLSÎ organiseront conjointement des sessions de work out, des cours de danse, des cours de Yoga et des cours de kayak à l'été 2009 au centre communautaire (ou au Manoir pour le yoga). Ces activités seront tenues seulement s'il y a un nombre minimum de 8 participants par activité. Toute la population de Saint-Raymond y sera aussi invitée. Pour plus d'information sur ces activités consultez le **calendrier des loisirs distribué par la Ville de Saint-Raymond**. De plus, les citoyens de Saint-Raymond seront invités à utiliser la bibliothèque et à participer à la foire du livre usagé. Ils seront aussi les bienvenus au centre pour se restaurer lors de leur randonnée à vélo. Les inscriptions se feront directement à la Ville.

Pour information à l'APLSÎ, contactez monsieur Jacques Proulx, 418 337-2615

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : AVIS DE CONVOCATION (DIMANCHE 9 AOÛT)

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc. sera tenue au centre communautaire, 3309, Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, dimanche 9 août 2008 à compter de 9 h 30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association. Donné par ordre du Bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 18^{ème} jour de janvier 2009.

Ginette Charette, présidente

Vincent Caron, secrétaire

BÉNÉVOLAT ET PARTICIPATION

Toutes les activités de l'APLSÎ reposent sur le bénévolat de résidents du lac qui sont motivés par leur sens des responsabilités envers la communauté. La diminution de la participation aux différentes activités organisées révèle une indifférence de plus en plus grande envers les efforts déployés pour créer un milieu de vie intéressant au lac. L'individualisme de plusieurs est en train de prendre le dessus et de tuer l'ardeur des bénévoles qui organisent des activités pour leurs concitoyens. Par exemple, en matière d'environnement, l'APLSÎ est nécessaire pour informer les résidents et mettre de la pression sur la Ville de Saint-Raymond qui a le pouvoir d'agir pour protéger l'environnement.

Ne prenez pas pour acquis l'existence de l'APLSÎ, car les bénévoles s'essouffent face à l'indifférence de plusieurs citoyens. Qui défendra l'environnement du lac si l'APLSÎ doit abandonner son combat faute de bénévoles? Ne comptez pas seulement sur les autres, participez aux activités et si vous le pouvez, faites votre part dans les différents comités de travail de l'APLSÎ.

Voyez le croquis de votre
bijou en **3D**



SPÉCIALITÉS :

- Créations • Remodelage
- Réparation sur place



la bijouterie
MORENCY

Création & Réparation
sur place

163, Saint-Joseph,
Saint-Raymond
(En face de Curves)

418 337-8007

SALLE À MANGER ET COMMANDES À EMPORTER

Heures d'ouverture

Lundi, mardi :	11 h 00 à 13 h 30
	16 h 00 à 21 h 00
Mercredi :	11 h 00 à 21 h 00
Jeudi :	11 h 00 à 22 h 00
Vendredi :	11 h 00 à 23 h 00
Samedi :	11 h 00 à 22 h 00
Dimanche :	11 h 00 à 21 h 00



LIVRAISON pour la SAISON ESTIVALE

Tous les jours : 16 h à la fermeture
Samedi : 11 h à 13 h
16 h à la fermeture

418 337-1515

251 A, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond

PIZZERIA
CHEZ PAQUET



LISTE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES 2008-2009

Nom	Prénom	Téléphone Lac/Résidence	Adresse internet
Bardenet	Alain	L : R :418 525 9287	
Bernier	Jean-Guy	L: 418 337 6660	bonthedulac@derytele.com
Bilodeau	Jacques-A.	L : 418 337 6979	bilocote@cite.net
Caron	Vincent	L: 418 337 8893	vincent@manoirdulacseptiles.com
Cayer	Henriette	L : 418 3376007	hcayer@hotmail.com
Charette	Ginette	L: 418 337 1728	ginette.charette@derytele.com
Serge	Thibeault	L : 418 337 1616	autoclic@videotron.ca
Gauvin	Pierre	L : 418 337 8690	estimation.apressinistre@cite.net
Fleury	Michel	L : 418 337 8979	michelfleury@globetrotter.net
Paradis	Georges E.	L : 418 337 4028 R: 418 831 2486 C: 418 956 2945	georges-emile.paradis@videotron.ca georgesp@morigeau.com
Paré	Marcel	L: 418 337 4207	marcelpare@cite.net
Plamondon	Jacques	L: 418 337 6164 418 871 5331	jojaco@derytele.com
Proulx	Jacques	L : 418 337 2615	Jacques.proulx@ln.ca
St-Gelais	Anne	L : 418 337 8788 R : 418 840 0719	Ast_gelais@hotmail.com
Thiffault	Jean-Pierre	L: 418 337 2543	thiber@derytele.com

LA RENATURALISATION DES RIVES

En 2008, avec la collaboration de la municipalité de Saint-Raymond et le support technique de la CAPSA, 87 propriétaires se sont procuré près de 5 500 plants. Le programme initié l'an dernier se poursuit en 2009 avec une nouvelle approche. Des plants seront disponibles, mais en quantité limitée. Les modalités de réservation et de distribution seront connues lors de la publication du programme d'activités, soit au cours du mois de mai.

LES PRODUITS DE LESSIVE ET DE NETTOYAGE SANS PHOSPHATE

Rappelons que l'utilisation régulière de produits de lessive et de nettoyage sans phosphore ni phosphate est un moyen simple de faire sa part et efficace pour ralentir le vieillissement de notre lac.

Ces produits sont disponibles chez certains marchands de Saint-Raymond.

LES RÈGLEMENTS DE PÊCHE POUR L'ANNÉE 2009-2010

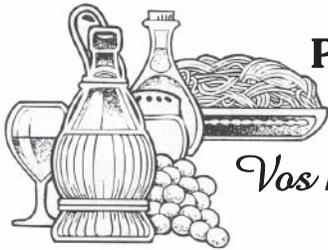
La région de Québec est dans la zone 27. Le règlement du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs prévoit que la pêche à l'omble de fontaine (truite mouchetée) et à la truite (arc-en-ciel) débute le 24 avril et ferme le 13 septembre 2009. La pêche blanche durant l'hiver est maintenant permise sur le lac Sept-Îles du 20 décembre 2009 au 31 mars 2010.

De plus, toutes les activités de pêche au lac et les limites de possession sont soumises aux règlements de pêche du Québec et le permis provincial est obligatoire. Les agents de conservation font d'ailleurs des vérifications sur le lac. La limite quotidienne de **truite arc-en-ciel** au lac Sept-Îles est de **5 prises seulement** et l'omble de fontaine (truite mouchetée) de 15 prises. Veuillez consulter la brochure du ministère ou son site internet (<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne>) pour l'information officielle la plus récente.

★ ★
Restaurant

Le Nocturne

Spécialités : Mets chinois
& Pizza
Poulet O'Marie



Vos hôtes :
Denis &
Gaétane Lirette

LIVRAISON du JEUDI au DIMANCHE de 17h à 20h

434, Saint-Cyrille, Saint-Raymond (Québec) G3L 1T7

Tél. : 418 337-2824

Le spécialiste



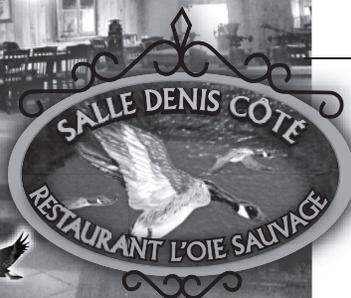
des fruits
et légumes

Produits maison

BIÈRE • VIN • LOTO 7 JOURS/7 - 7H À 21H



734, Saint-Joseph,
Saint-Raymond
418 337-7936



AU CHALET
EN BOIS ROND

Réservation au 418 329-4346

RESTAURANT L'OIE SAUVAGE / SALLE DENIS CÔTÉ

325, rang Saint-Jacques, Sainte-Christine

voir notre programmation complète sur www.auchaletenboisrond.com

**Vous mangez les meilleurs
steaks de la région au
restaurant L'Oie Sauvage !**



Toujours certifié Angus Beef

les JEUDIS 5 à 7
ailes de canard à volonté

les SAMEDIS
souper avec artistes invités
table d'hôte 3 services à 29.95\$

les DIMANCHES
brunch dès 9h30

LES GRANDS
PRIX
DU TOURISME
QUÉBÉCOIS

Merci à nos commanditaires

pour tout ce qui compte^{MD}



LEMIEUX NOLET

COMPTABLES AGRÉÉS
SERVICES-CONSEILS
SYNDICS DE FAILLITE
ET GESTIONNAIRES

Lévis • Québec • Donnacona
Lac-Etchemin • Montmagny

LÉVIS 418 833-2114 5020, boul. de la Rive-Sud
QUÉBEC 418 659-7374 1265, boul. Charest Ouest, bureau 1000
www.lemieuxnolet.ca



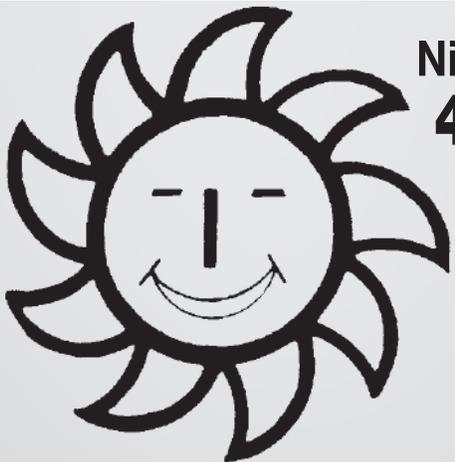
Alex Coulombe ltée

Depuis 1905

DERYtelecom
toujours en ligne

Ouvert
du
1^{er} juin
au
1^{er} septembre

Nicole Allard Moisan
418 337-6396



**Camping
Plage Beau-Soleil**
vous souhaite
un bel été!



1850, Rang Notre-Dame, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond G3L 1N9



**Manoir
du Lac Sept-Îles**



**Hôtel
Restaurant
Traiteur**

3679, ch. lac Sept-Îles **418 337-8893** www.manoirdulacseptiles.com

Un site internet pour l'A.P.L.S.I



A l'initiative de Georges-Émile Paradis, l'un de nos directeurs, un site internet a vu le jour récemment. Nous en parlions depuis longtemps mais nous n'avions jusqu'à maintenant pas trouvé la compétence pour bâtir cet outil de communication dont nous ne saurions nous passer dans un avenir proche. Georges-Émile Paradis s'est proposé ce printemps et si tôt dit, si tôt

réalisé, il n'a fallu que quelques jours à son auteur pour nous présenter une première ébauche de notre site internet. Pour tout dire nous éprouvions même quelques difficultés à alimenter sa demande en informations pour suivre son rythme ! Consultez-le : www.APLSI.com, Vous constaterez par vous-même que ce nouveau véhicule d'information recèle de données qui sont actualisées quasiment en temps réel. N'hésitez pas à communiquer directement avec Georges si vous pensez détenir une information pertinente qu'il faudrait évoquer. Son adresse courriel est celle-ci : georges-emile.paradis@videotron.ca
Merci encore Georges.

A ce propos également, si vous ne figurez pas encore sur notre liste de contacts et que vous désirez être informé des activités et des nouvelles de l'association, veuillez transmettre votre adresse courriel à vincent@manoirdulacseptiles.com (notre secrétaire)

Respectons le voisinage

Les responsables de l'Association ont à cœur de respecter les voisins du centre communautaire. Cette année encore, Henriette Cayer, qui en est la responsable, a donné les consignes aux locataires lors de la signature du contrat. Par ailleurs, à son initiative, des panneaux « antibruit » ont été installés à l'intérieur de notre bâtisse. Ces derniers devraient avoir l'effet d'absorber les bruits sourds qui peuvent être inconfortable. Un pas de plus vers l'avant dans ce dossier.

Comptabilité

Bien que notre expert-comptable préféré, Jacques Proulx soit à la retraite, le cabinet de professionnels Lemieux-Nolet a accepté cette année encore de vérifier nos chiffres de manière gratuite. Une autre économie substantielle dans nos dépenses.

Rénovations intérieures

Nouveau Bar

À l'initiative d'Henriette Cayer, des travaux pour rendre notre centre communautaire plus agréable ont été réalisés à l'intérieur. Vous pourrez constater à votre première visite ces grands changements. Désormais un bar digne de ce nom est installé, ce qui donne à la fois un coup d'œil irréprochable et un espace de travail adapté.

Pour mener à bien ce dossier, Henriette a su motiver des bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs heures de travail. On note en particulier Jean-Claude Gingras, Roland Dion, Marcel Paré, Claudette Genois, Madeleine et Marcel Goulet, Marthe Beaupré, Louise Leclerc, Louise-Andrée Proulx, Louise Bergeron et Jean Pierre Thiffault, Serge et Berthier Thibeault, Ginette Godin.

Par ailleurs, notre directrice a aussi réussi à convaincre la société Alex Coulombe de nous fournir un réfrigérateur adapté à nos besoins. A ce propos, nous remercions sincèrement Madame Chantale Paquet et Monsieur Michel Paradis, les représentants de cette société.

Henriette nous fait la démonstration que lorsqu'on veut quelque chose on l'obtient ! Bravo car le résultat en vaut la peine !

Café internet

Désormais le centre communautaire est doté d'un espace internet ouvert à tous. Gratuitement vous pourrez surfer sur le web ou lire vos courriels à partir d'un poste fixe (gracieuseté de Serge et Denise Thibaut). Vous devriez également pouvoir vous connecter sans fil à votre ordinateur portable (à vérifier).

Ce nouveau service est bien entendu aussi destiné aux insulaires qui n'ont parfois pas accès à internet de chez eux.

Durant vos consultations, nous vous invitons à prendre une petite consommation au bar, histoire de stimuler nos revenus 2009 !

Notons que la connexion internet est une commandite de Déry télécom

Il va y avoir de la glace tout l'été...

Venez déguster nos délicieuses
crèmes glacées et yaourts glacés
aux fruits!



Ti-Oui
SNACK-BAR
BAR LAITIER
SAINT-RAYMOND



MEUBLES
Giguère

*Ma source de confort...
et d'inspiration!*



4

ÉTAGES

Meubles et électroménagers
Matelas
Boutique cadeaux

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond.....**418 337-2722**

Depuis 1944 à votre service



Ensemencement 2009

Pour la 19^{ième} année consécutive, le 9 mai 2009, l'APLSÎ a ensemencé environ 1000 truites arc-en ciel de 11 à 13 pouces. Encore une fois, c'est la Pisciculture de la Jacques-Cartier Inc de Cap-Santé qui nous a livré ces très belles truites femelles de deux ans qui pèse en moyenne trois quarts de livre. Ces truites ont été élevées dans un lac artificiel et non en bassin. Elles sont donc habituées à se nourrir de moustiques et d'insectes et, de ce fait, sont rapidement actives après l'ensemencement.

En 2008, l'APLSÎ a fait l'expérience d'un deuxième ensemencement en juillet. On a ajouté 250 truites de 13 à 17 pouces pour stimuler l'intérêt des pêcheurs et plusieurs ont eu la grande joie de capturer ces magnifiques poissons qui livrent un farouche combat de plusieurs minutes. Nous ferons la même chose en 2009 par la mise à l'eau, le 3 juillet, de près de 300 truites de taille impressionnante. N'oubliez pas que ces poissons sont payés par le fonds d'ensemencement provenant des dons volontaires des membres. Il est donc très important de contribuer à chaque année pour assurer la continuité de cette activité très aimée des résidents. Votre don devrait être proportionnel à vos prises. Chaque poisson de 11-13 pouces coûte 2.00\$ et ceux de 13 pouces et plus de 3.00\$ à 5.00\$ chacun selon la taille. Nous suggérons que ceux qui prennent de tels poissons fassent un petit calcul pour donner autant que ce qu'ils ont pris afin qu'on puisse remettre à l'eau la saison suivante l'équivalent de ce qu'ils ont retiré du lac.

Bonne saison de pêche et amusez-vous !

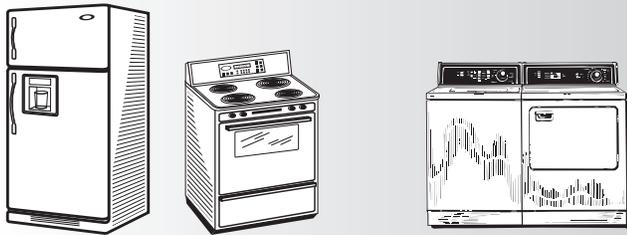


B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,
Saint-Raymond
418 337-4946 bureau





Tendance Décor Plus

De tout pour la
DÉCORATION
en un seul endroit

- Peinture • papier peint • stores
- toiles solaires • couvre-lits
- tissus • céramique • prélat flottant • tapis • moulures de bois et MDF • quincaillerie pour rideaux
- accessoires pour salle de bain
- articles de couture et laine...

Service de décoration à domicile
Service de pose et de confection




Hélène Readman & Véronique Tremblay
décoratrices, propriétaires

404, Saint-Joseph, Saint-Raymond 418 337-2552



METRO

Alimentation
Raynald Lortie inc.

*Joyeuse saison estivale,
soyez prudents...
Profitez de l'été et des
BBQ au bord du lac !*

Venez nous rencontrer pour

- notre service courtois
- notre choix de viandes pour le BBQ
- notre variété de bières à prix compétitifs
- nos produits sans danger pour l'environnement

OUVERT DE 8h à 22h

333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond
418 337- 6781



Le Lac *en images ...*



Place Côte Joyeuse au quotidien

Bizou	418 340-1438
Guichet Caisse Desjardins	418 337-2218
Marchand Lunetterie et Optométrie	418 337-6751
Dollorama	418 337-2485
Hart	418 340-1210
Métro	418 337-6781
Monique Bisson	418 323-2981
Ongles Modernes	418 337-1305
Restaurant le Paradis	418 337-6167
S.A.Q.	418 337-2950
Studio 333	418 337-2121
Studio Mode	418 337-1349
Tabagie Josée	418 337-6761
Ultramar	418 337-7256
Vidéo Alouette	418 337-3456
Zabé Jeans	418 337-2125

www.placecotejoyeuse.com



St-Raymond Service *em.*

Service d'appareils électroménagers
et de réfrigération de toutes marques
ACHAT & VENTE
418 337-6192

Raymond Jobin
Étienne Jobin

877, Côte Joyeuse
Saint-Raymond G3L 4B5

Un nom et un numéro à retenir...



Coiffure homme • femme • enfant

418 337-2121
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Dépositaire
des produits **REDKEN**
27th Avenue NYC



Plusieurs services à
un seul endroit!

• ** **NOUVEAU**

Vente de CD avec toutes les nouveautés

- Service de FAX et PHOTOCOPIE
- Réseau **BILLETECH**
- Choix de REVUES unique à Saint-Raymond
- Dépôt NETTOYEUR

Nombreux groupes
organisés pour
différentes loteries



loto-quebec
Centre de validation



Pour un bon
rafraîchissement



Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond 418 337-6761

**EN PARFAIT
ACCORD AVEC LES
GOUGOUNES**

SAQ 333, Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond 418 337-2950

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2008

tenue le 10 août 2008, à 9h30
au centre communautaire
du lac Sept-îles



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2008

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Denis Cayer, président de l'APLSÎ informe l'assemblée que 60 membres en règle ont signé le registre des présences. Puisque la présence de 25 membres est requise pour établir le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale, il déclare la trente-cinquième assemblée générale annuelle officiellement ouverte.

2.-NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

André Martin, appuyé par Jacques A Bilodeau, propose Denis Cayer pour agir comme président d'assemblée et Michel Fleury comme secrétaire.

Résolu à l'unanimité

3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Alain Bardenet, appuyé par André Martin, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lucien Goulet, appuyé par Gaston Légaré, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 août 2007 étant donné qu'il a été reproduit dans *L'Alouette* 2008 et également d'accepter le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Denis Cayer souligne, en début de présentation, que les membres des comités et du dernier Bureau de direction de l'APLSÎ ont encore accompli, au cours de la dernière année un travail digne de mention. Le Bureau de direction s'est réuni à huit (8) reprises et le Comité exécutif à deux (2) reprises pour prendre les décisions nécessaires à la bonne marche de l'Association.

En cours d'année, Alain Thériault a remis sa démission le 28 octobre et a été remplacé par Pierre Asselin. Claude Plamondon a remis sa démission, quant à lui le 14 février 2008.

Il souligne enfin que JACQUES A. BILODEAU complète **25 ans** de participation à titre de membre du Bureau de direction à différentes fonctions dont celles de 1^{er} vice-président et de responsable du recrutement. Ce succès de longévité est digne de mention et il remercie Jacques A. pour tous les services qu'il a rendus à l'APLSÎ depuis ce temps.

Parmi les dossiers qui ont requis plus d'attention, il mentionne l'état des installations du Club nautique et le dossier environnement.

Les installations du Club nautique :

En cours d'année, le Bureau de direction a déterminé que les travaux à effectuer en priorité pour assurer la pérennité de nos installations seront réalisés dans l'ordre suivant :

- Le puits artésien, la fosse septique et le champ d'épuration;
- La consolidation des fondations du bâtiment et les corrections au contreventement de la bâtisse;
- La réfection des installations sanitaires et le réseau d'alimentation en eau;
- Le remplacement du bardeau d'asphalte du toit.

Conséquemment le Bureau de direction a décidé de procéder, au printemps 2008, au remplacement des installations septiques par un système Bionest et au forage d'un puits artésien étant donné que l'eau du Club nautique n'était pas potable. Le coût de réalisation de ces travaux est de 43 000.00\$ et les réserves accumulées ont servi à leur financement.

Pour assurer la réalisation des autres travaux prioritaires, le Bureau de direction a convenu :

- de les réaliser, dans la mesure du possible, à même les opérations courantes de l'APLSÎ;
- s'il est nécessaire d'emprunter pour réaliser des travaux urgents, limiter cet emprunt à 150 000.00\$ et obtenir le cautionnement de la Municipalité;

Le Lac en images ...



- de limiter le montant de remboursement annuel à 12 000.00\$. Ce montant proviendrait d'une subvention de la Municipalité et la balance à même les opérations courantes.

Lors d'une rencontre avec les représentants de la Municipalité tenue le 10 juillet dernier :

- la municipalité a confirmé son accord pour cautionner l'APLSÎ si un emprunt devient nécessaire pour réaliser des travaux urgents. Les conditions de la Municipalité liées au cautionnement seraient précisées dans l'éventuel contrat avec l'institution bancaire prêteuse.
- le conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'octroi d'une subvention municipale équivalente au montant des taxes municipales en échange d'une plus grande accessibilité de la population de Saint-Raymond aux activités et aux installations de l'APLSÎ. Une entente finale à ce sujet reste à être finalisée.
- et advenant la dissolution de l'APLSÎ, la Municipalité demande que nos règlements prévoient, à son article 56, que l'éventuelle assemblée de dissolution considère celle-ci au même titre qu'un organisme qui poursuit les mêmes objectifs que notre corporation.

Afin de donner suite aux orientations retenues par le Bureau de direction, il est devenu nécessaire de modifier nos règlements et d'y apporter un ajout pour permettre au Bureau de direction de contracter des emprunts. En conséquence, l'assemblée générale spéciale aura au cours de l'avant midi à :

- Ratifier la modification de l'article 56 de nos règlements généraux adoptée par le Bureau de direction du 4 août 2008, pour répondre favorablement à la demande de la Municipalité advenant la dissolution de notre organisme;
- Ratifier le règlement général d'emprunt, adopté également par le Bureau de direction lors de sa réunion du 4 août. Ce règlement général d'emprunt donne suite à une recommandation de Me Bernard Perron notaire et membre de l'APLSÎ qui nous a fait remarquer, suite à l'étude de nos règlements actuels avant de rencontrer la Municipalité le 10 juillet, que nous n'avions pas de règlement permettant au Bureau de direction d'emprunter. Il a donc recommandé de remédier à la situation.

Il énumère enfin d'autres décisions ou initiatives prises par le Bureau de direction au cours de la dernière année :

- La rencontre annuelle avec la Municipalité le 16 octobre;
- Une rencontre avec les opérateurs de la base d'hydravions le 26 octobre;
- Les mesures pour réduire le bruit occasionné par la musique au Club nautique lors des réceptions ; le contrat de location a été modifié et un dépôt est maintenant demandé;
- Une marge de crédit de 15 000.00\$ a été négociée avec notre institution bancaire;
- La cotisation des membres haussée à 100.00\$
- La modification au règlement de la descente à bateaux : les invités des membres n'y ont plus accès afin de réduire le nombre d'embarcations sur le lac;
- Les discussions n'ont pas été complétées avec la Plage Camping Beau Soleil.

Le dossier environnement

D'entrée, différents événements ou actions posées concernant le dossier environnement sont relatés :

- Le 20 septembre 2007, constat de la présence de cyanobactéries. Un avis de la Santé publique a été expédié à tous les résidents par l'intermédiaire de la municipalité;
- L'APLSÎ s'est réinscrit au Réseau de surveillance volontaire des lacs du MDDEP.
- Un comité conjoint Municipalité/APLSÎ a été formé pour faciliter les discussions avec la Municipalité : Denis Gingras, Jacquelin Génois et le directeur du service d'Urbanisme, Pierre Désy représentent la Municipalité et Marcel Paré, Pierre Asselin et Michel Fleury représentent l'APLSÎ;
- Le comité environnement de l'APLSÎ est formé de Pierre Asselin, Alain Bardenet, Lucie Coulombe, Michel Fleury et Jean Pierre Thiffault. Pierre Gourdeau, Diane Myrand et Luc Proulx se sont joints au comité en cours d'année;
- Le comité descente à bateaux et de contrôle des embarcations était formé de Pierre Asselin, Jean Guy Bernier, Lucie Coulombe et Marcel Paré;
- Le nettoyage des tributaires a été complété sous la coordination de Florent Laberge. La Municipalité a été mise à contribution pour apporter des correctifs à deux d'entre eux.
- À notre demande et suite au dépôt des résultats de la diagnose, la Municipalité a accepté, lors de sa réunion du conseil municipal du 7 avril de considérer la possibilité d'adopter des règlements pour assurer la renaturalisation des rives, la vidange périodique des fosses septiques et le contrôle des embarcations.

Activités inscrites au programme 2008 en environnement :1.- Programme de renaturalisation :

Une subvention de 11 000.00\$ de la Municipalité a permis de retenir les services professionnels de la CAPSA pour soutenir le programme et les activités de l'APLSÎ. L'APLSÎ a consenti un budget de 5 700.00\$ pour la réalisation des activités 2008 dont 3 000.00\$ ont permis de consentir des rabais pour les membres qui ont fait l'acquisition de plants.

Résultats :

- Une centaine de personnes ont participé à la rencontre d'information du 24 mai;
- 4300 plants ont été distribués à 62 résidents les 14 et 21 juin;
- 420 plants de saules arctiques restent à être distribués de notre première commande.
- La prochaine distribution est prévue le 30 août prochain. Des plants dans des pots de 1 gallon seront alors disponibles au coût de 4.00\$. Environ 300 plants ont à ce jour été réservés.
- 12 000 plants avaient été réservés pour 2008. Nous réussirons à distribuer 5800 plants, environ.

2.-Les réunions d'information :

Les réunions d'information sur le bilan de santé du lac Sept-Îles tenues les 26 et 29 juin 2008 ont regroupé près de 30 personnes. Celle tenue le 6 juillet à propos des fosses septiques a intéressé 25 participants.

Constat :

Les résultats de la diagnose ne dégagent pas de conclusions alarmantes bien que nécessitant des actions concrètes pour protéger notre plan d'eau, l'absence d'un discours alarmant dans les médias concernant les cyanobactéries, le mauvais temps, la diffusion des résultats de la diagnose suite à la conférence d'information tenue le 22 avril et la publication d'un résumé des conclusions expédiées aux membres lors de l'envoi pour le renouvellement de la carte de membre de l'APLSÎ sont autant de raisons qui peuvent expliquer le faible taux de participation aux rencontres.

3.- Réunion sur la sécurité nautique et le code d'éthique :

Cette réunion tenue le 3 août a regroupé une trentaine de participants. Elle a été l'occasion d'échanger sur les raisons qui ont motivé l'adoption du code et les améliorations à y apporter. Il a été suggéré que l'on prenne les moyens pour que tous les conducteurs d'embarcations en prennent connaissance.

À propos du dossier environnement, même si le discours est moins alarmiste, tous les membres du Bureau de direction conviennent qu'il faut poursuivre les efforts pour protéger notre lac rendu au début de sa deuxième phase de vieillissement dite mésomorphe.

A la fin de la présentation du rapport du Bureau de direction, Denis Cayer annonce à l'assemblée qu'il a remis sa démission à titre de président de l'APLSÎ et de membre du Bureau de direction. L'assemblée déplore son départ et le remercie pour les services rendus.

6.- RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2007

Les états financiers au 31 décembre 2007 ont été remis aux participants lors de l'inscription. Le président remercie Jacques Proulx qui a accepté bénévolement d'analyser les résultats financiers et de préparer leur présentation. Il souligne également le travail réalisé par notre trésorière, Anne St-Gelais.

En l'absence de Jacques Proulx et de Anne St-Gelais, Denis Cayer indique à l'assemblée que les revenus du fonds d'administration générale totalisent 101 535.00\$ et les dépenses 97 262.00\$ laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 4 265.00\$ comparativement à 12 320.00\$ en 2006.

Les principales sources de revenus sont la cotisation des membres, l'opération du bar et la vente de produits pétroliers. Au 31 décembre 2007, les surplus accumulés totalisent 45 762.00\$ et la valeur des immobilisations est établie à 291 076.00\$. Il indique que les surplus accumulés ont diminué étant donné, entre autres, que les quais ont été remplacés représentant un montant de près de 18 000.00\$

Le comité de vérification a déposé en date du 21 juillet 2008 son rapport de vérification. Le rapport, joint aux états financiers, indique que les états financiers reflètent bien les différents rapports des transactions et des opérations ainsi que la valeur de l'Association.

Le comité souligne que les remarques émises par le passé ont généré des corrections significatives et les membres du comité s'en disent satisfaits.

Il est mentionné à l'assemblée que la vérification 2007 a été effectuée par Paul H Desrochers, Gilles Hardy et André Martin. Suite aux discussions et aux commentaires du comité de surveillance, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2007 tel que présentés est proposée par André Julien appuyé par Marcel Goulet.

Résolu à l'unanimité.

7.- RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Paul H.Desrochers, au nom du comité de surveillance, mentionne à l'assemblée que les livres de la corporation sont tenues selon les règles de l'art, que les contrôles ajoutés au cours des dernières années vont au-delà des attentes et que les décisions prises par le Bureau de direction sont toutes relatées dans les procès verbaux.

Concernant les contrôles financiers, le comité s'interroge sur les exigences que cette rigueur impose. Sans critiquer le travail fait, mais afin de ne pas décourager de nouveaux membres qui voudraient s'impliquer, il suggère de réfléchir à la possibilité de modifier certaines pratiques de contrôle par des moyens qui pourraient être tout aussi efficaces sans pour autant être aussi exigeants. Les concernés par les moyens de contrôle en place rassurent le comité de surveillance. A leurs dires, une fois que le système sera mis en place, les contrôles ne sont pas si contraignants qu'ils ne le laissent paraître.

Dans un autre ordre d'idées, le comité suggère, lorsque qu'un contrat est octroyé suite à un appel se soumissions, que l'on explique le pourquoi du choix si l'on a pas choisi le plus bas soumissionnaire.

Enfin il adresse des félicitations à Anne St-Gelais, trésorière ainsi qu'aux membres du Bureau de direction pour le travail accompli et la rigueur apportée au contrôle des finances de la corporation.

L'acceptation du rapport du comité de surveillance est proposée par Yves Fournier appuyée par Jean-Claude Gingras.

Résolu à l'unanimité

8.- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2007

Paul H Desrochers, Gilles Hardy et André Martin acceptent de poursuivre leur travail pour la prochaine année.

Antoine Lacoursière appuyé par Bernard Montpetit, propose que le comité de vérification pour l'année financière 2008 soit formé de Paul H. Desrochers, Gilles Hardy et André Martin.

Résolu à l'unanimité

9.- AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Afin de permettre la tenue de l'assemblée générale spéciale, il est proposé par Jacques A Bilodeau appuyé par Jean-Guy Bernier d'ajourner la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Résolu à l'unanimité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

9. A) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE :

Denis Cayer, président de l'assemblée, rappelle que l'assemblée générale spéciale a été convoquée par courrier postal le 25 juillet 2008. Cette convocation faisait suite à la décision du Bureau de direction du 13 juillet 2008 et précisait que le but de la tenue de l'assemblée générale spéciale était d'approuver le règlement spécial « A » adopté par les administrateurs se rapportant à un règlement général d'emprunt et la modification à l'article 56 de nos règlements généraux concernant la disposition des biens advenant la dissolution de l'APLSÎ inc. tel qu'adopté également par les administrateurs.

Le texte du règlement général d'emprunt et celui modifiant l'article 56- *Disposition des biens* adoptés à l'unanimité par le Bureau de direction lors d'une réunion tenue le 4 août 2008 ont été remis aux membres participants à l'assemblée lors de l'inscription.

Enfin, il rappelle à l'assemblée que 60 membres en règle ont signé le registre des présences. Puisque la présence de 25 membres est requise pour établir le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale spéciale, il déclare celle-ci officiellement ouverte.

9.B) RATIFICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL D'EMPRUNT :

Michel Fleury rappelle que, dans le cadre d'une consultation sur nos règlements généraux, avant de rencontrer la Municipalité le 10 juillet pour discuter des conditions que la Municipalité exigerait pour cautionner l'Association advenant que celle-ci doive emprunter, Bernard Perron notaire et membre de l'APLSÎ nous a fait remarquer que nous n'avions pas de règlement donnant aux administrateurs le pouvoir d'emprunter.

Par la suite, il procède à la lecture du règlement spécial « A », comme étant un règlement général d'emprunt adopté par les administrateurs de la corporation lors de la tenue d'une réunion du Bureau de direction tenue le 4 août 2008 :

RÈGLEMENT SPÉCIAL « A » :

- 1.- En plus des pouvoirs conférés aux administrateurs par les statuts et sans restreindre la portée des pouvoirs conférés aux administrateurs par les articles 77 et 123.6 de la *Loi sur les compagnies*, les administrateurs peuvent, lorsqu'ils le jugent opportun, et sans avoir à obtenir l'autorisation des membres:
 - a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
 - b) émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables; et
 - c) hypothéquer les biens ou autrement grever d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation.
- 2.- Aucune disposition ne limite ni ne restreint le pouvoir d'emprunt de la corporation sur lettre de change ou billet à ordre fait, tiré, accepté ou endossé par ou au nom de la corporation.
- 3.- Les administrateurs peuvent, par résolution, déléguer les pouvoirs conférés par le paragraphe 1 ci-avant à un administrateur, à un comité exécutif, à un comité du conseil d'administration ou à un dirigeant de la corporation.
- 4.- Les pouvoirs conférés par les présentes sont présumés l'être à titre supplétif à, et non en guise de substitution de, tout pouvoir d'emprunt possédé par les administrateurs ou par les dirigeants de la corporation autrement que par un règlement d'emprunt.

L'assemblée est par la suite invitée à ratifier le règlement spécial « A ». Des participants sont d'avis que le pouvoir d'emprunter devrait être limité à un montant déterminé précisé dans le règlement. Il est rappelé que l'assemblée générale spéciale doit ratifier le règlement spécial « A » tel qu'adopté par le Bureau de direction ou le rejeter. L'accord des deux tiers des membres présents à l'assemblée générale spéciale est requis pour entériner le règlement.

Après discussions, il est suggéré que l'assemblée générale annuelle, lors de sa reprise, détermine par une résolution un montant maximum à emprunter pour la prochaine année. Cette suggestion rencontre l'assentiment des participants.

Il est donc proposé par Jacques A Bilodeau appuyé par Gaston Légaré d'approuver et de ratifier le règlement spécial « A » sus mentionné, tel qu'adopté par les administrateurs et d'autoriser la personne occupant le poste de président et/ou secrétaire de la corporation à signer ledit règlement et de lui donner instruction de ce faire.

Le vote est appelé sur la proposition. Cinquante deux membres (52) se prononcent pour et huit membres (8) se prononcent contre.

La proposition est adoptée à la majorité.

**9. C) RATIFICATION DE LA MODIFICATION À L'ARTICLE 56
DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :**

Michel Fleury confirme l'accord de la Municipalité pour cautionner un emprunt si l'APLSÎ doit emprunter. Suite à l'avis du contentieux de la Municipalité, les conditions que devra respecter l'APLSÎ liées au cautionnement seront précisées dans l'éventuel contrat avec l'Institution bancaire prêteuse. Il rappelle que, contrairement à ce qui a été dit auparavant, l'APLSÎ n'a pas à modifier sa charte comme il en avait été question dans des échanges antérieurs.

Toutefois, advenant la dissolution de l'APLSÎ, la Municipalité a demandé d'être considérée par l'éventuelle assemblée de dissolution au même titre qu'un organisme qui poursuit les mêmes objectifs que notre corporation. Le Bureau de direction a donc considéré cette demande et a adopté à l'unanimité, lors de sa réunion du 4 août dernier la résolution suivante :

« D'abroger purement et simplement l'article 56 des règlements généraux de la corporation et de remplacer les dispositions de cet article par les suivantes:

Article 56 - Dispositions de biens

Dans l'éventualité de la dissolution ou la liquidation de la corporation, tout le reliquat de ses biens une fois ses dettes acquittées, sera distribuée à un ou plusieurs organismes au Canada qui poursuivent des objets analogues ou similaires à la corporation ou à la municipalité de la Ville de Saint-Raymond. Le choix et toute décision à cet effet seront pris par les membres lors d'une assemblée générale spéciale convoquée et tenue à cet effet. »

Après échanges et discussions, il est proposé par Alain Bardenet, appuyé par Claude Duplain d'approuver et de ratifier la modification aux règlements généraux susmentionnés, telle qu'adoptée par les administrateurs et d'autoriser la personne occupant le poste de président et/ou secrétaire de la corporation à signer ledit règlement et de lui donner instruction de ce faire.

Le vote est appelé sur la proposition. Cinquante neuf membres (59) se prononcent pour et un membres (1) se prononce contre.

La proposition est adoptée à la majorité.

9.D) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE :

La levée de l'assemblée générale spéciale et la reprise de l'assemblée générale annuelle est proposée par Yves-Jean Fournier appuyé par Jacques Plamondon.

Résolu à l'unanimité

10.- REPRISE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Limite au pouvoir d'emprunter :

Afin de donner suite aux discussions de l'assemblée générale spéciale concernant le pouvoir d'emprunt consenti aux administrateurs, il est proposé par Albert Allard appuyé par René Cloutier de limiter le pouvoir d'emprunt du bureau de direction de l'APLSÎ à 150,000.00\$ pour la prochaine année.

Résolu à l'unanimité

11.- QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Sur une proposition de André Martin, appuyée par Magella Leclerc, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du Bureau de direction et à son président pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

12.- RECRUTEMENT 2008

Jacques A Bilodeau, 1^{er} vice-président et responsable du recrutement, informe l'assemblée que 387 cartes de membres ont été émises à ce jour en 2008. Les membres 2008 ont contribué au fonds d'ensemencement un montant de 3220.00\$ et au fonds d'immobilisation 3030.00\$. Afin de recruter un maximum de membres, 460 invitations à devenir membre de l'APLSÎ ont été expédiées aux résidants du lac en début d'année.

13.- QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

- a) Embarcations : Un participant à l'assemblée demande s'il est possible de réglementer les embarcations motorisées qui utilisent le lac Sept-îles, par exemple les embarcations qui produisent des vagues démesurées et qui occasionnent des dommages aux quais et à l'environnement du lac. Il est effectivement possible pour la Garde côtière canadienne d'adopter des règlements adaptés à chaque plan d'eau. Toutefois, le processus d'adoption d'un tel règlement est long et les propositions de règlement doivent faire l'objet d'une consultation publique en impliquant la municipalité et une majorité claire doit être dégagée. Pour l'instant, le choix de l'APLSÎ est de procéder par la sensibilisation et l'information qui se traduit par l'adoption d'un code d'éthique pour les propriétaires d'embarcation motorisée. Une rencontre regroupant une trentaine de personnes a eu lieu le 3 août dernier. Des suggestions constructives ont été proposées à cette occasion.
- b) Liste des membres : Un participant suggère que la liste des membres de l'APLSÎ soit distribuée à titre de bottin pour les résidants du lac par exemple. Pour des questions de confidentialités édictées, entre autres, par la Loi d'accès à

l'information, le Bureau de direction a décidé, il y a déjà quelques années de ne plus rendre publique la liste des membres.

- c) Investissements de l'APLSÎ en environnement : Au cours de la dernière année, afin répondre à la question soulevée par un membre, l'APLSÎ a investi 43 000.00\$ pour rendre conforme ses installations septiques et se doter d'une source d'eau potable permanente, planté plus de 250 plants sur la propriété du Club nautique et mis à la disposition de Comité environnement 5 500.00\$ pour soutenir le programme d'activités 2008.

14.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur une proposition de Jean-Guy Bernier appuyée par Roland Dion, Gilles Hardy est proposé comme président d'élection et Jean-Claude Gingras comme secrétaire.

Résolu à l'unanimité

15.- ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros impairs. Le mandat est de deux ans. Le siège no.2 est par contre à combler pour un an suite à la démission de Denis Cayer.

Il vérifie ensuite si les directeurs et directrices occupant les sièges impairs désirent renouveler leur mandat pour les deux prochaines années. Ce tour de table permet de constater que Jacques A Bilodeau, Alain Bardenet, Jean-Guy Bernier, Ginette Charrette, même si elle est absente, et Michel Fleury désirent se représenter.

Gilles Hardy procède par la suite à la mise en candidature et à l'élection. Les résultats sont les suivants :

No siège	Candidat	Proposeur	Seconneur	Acceptation
1	Henriette Cayer	Marcel Paré	Lucie Coulombe	Oui
2	Jacques Plamondon	Jacques A Bilodeau	Denis Cayer	Oui
3	Jacques A. Bilodeau	Gaston Légaré	Alain Bardenet	Oui
5	Alain Bardenet	Denis Cayer	Jacques A. Bilodeau	Oui
7	Lucie Tremblay	Denis Cayer	René Mainville	Oui
9	Gaston Légaré	Antoine Lacoursière	Marcel Paré	Non
	Jean-Guy Ouellet	Noël Lefrançois	Monique Gingras	Non
	Georges E. Paradis	Gaston Légaré	Lucien Goulet	Oui
11	Jean-Guy Bernier	Jacques A Bilodeau	Henriette Cayer	Oui
13	Ginette Charette	Jacques A Bilodeau	Paul H. Desrochers	Oui
15	Michel Fleury	Lucien Goulet	Roland Dion	Oui
17	Vincent Caron	Jean-Guy Bernier	Lucie Coulombe	Oui

Comme aucun autre candidat n'est proposé, le président d'élection met fin à la mise en candidature et déclare élus mesdames Henriette Cayer, Lucie Tremblay et Ginette Charette ainsi que messieurs Jacques Plamondon, Jacques A Bilodeau, Alain Bardenet, Georges E. Paradis, Jean-Guy Bernier, Michel Fleury et Vincent Caron.

16.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'assemblée est proposée par Lucie Coulombe appuyée par Jacques Proulx

Résolu à l'unanimité

Les administrateurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau Bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

Michel Fleury,
Secrétaire de l'assemblée

INDEX DES ANNONCEURS

Acupuncture	28	Fosse septique Installation	30, 32, 34, 38
Alimentation Boucherie	18, 60, 74	Vidange	36, 38
Dépanneur	22, 62	Gaz propane	38
Fruits et légumes	68	Golf	22
Fromagerie	54, 62	Hôtel	18, 62, 70
Épicerie	60, 74	Huile à chauffage/Essence	38
Aménagement paysager	12	Immobilier	64
Arpenteur - géomètre	52	Informatique	26
Assurances	8, 50, 52	Meubles et appareils électroménagers	72
Auto - Camion Débosselage	48	Notaire	50, 52
(neuf et usagé) Lavage	42	Pharmacie	14, 28
Mécanique générale	2, 4, 40, 42, 46, 50	Puits artésien	40
Pièces	25	Quincaillerie	34, 40, 88
Remorquage	48	Réparation bateaux fibre de verre	48
Vente/Service	2, 40, 42, 46, 50	Réparation d'appareils ménagers (vente)	74, 76
Avocat	52, 54	Restaurant/Bar/Bar laitier	18, 54, 60, 62, 66, 68, 70, 72
Bijouterie	66	Salon coiffure et esthétique	14, 20, 28, 76
Camping	70	Scie mécanique, tondeuse, génératrice	16, 46
Chaussure	16	Services financiers	8, 48
Centre conditionnement	58	Soudure/Forge	46
Centre Jardin	12, 18	Spa	16
Cinéma, club vidéo	22	Sport Articles plein air	16, 87
Clinique Santé, massage	14, 28	Bateau hors-bord, VTT	10, 18, 20, 22, 26
Commerces divers	76	Bicyclette	16
Comptabilité	48	Entreposage bateaux, etc	10, 18, 20, 22, 26
Construction Béton	38	Hélice, pied moteur	10, 18, 20, 22, 26
Construction/Rénovation	34, 36	Vêtement, équipement, accessoire	10, 16, 18, 20, 22, 26, 58, 87
Excavation/Terrassement	30, 34, 38	Tabagie/Comptoir Sears	76
Gouttières	42	Télévision, téléphone, antenne	26
Gravier, pierre, sable, terre	30, 34, 36	Traiteur	70
Location d'outils	36, 38	Vêtement/Mode	16, 20, 58
Matériaux	40, 88	Vétérinaire	20
Portes et fenêtres	40, 42, 88	Ville Saint-Raymond	6
Décoration	74, 88		
Dentistes/Denturologistes	14, 28		

SPORT

RADICAL

WAKEBOARD / SKI NAUTIQUE / KITESURF



LES SPÉCIALISTES POUR L'ÉQUIPEMENT NAUTIQUE

WETSUIT / WAKEBOARD / SKI NAUTIQUE / KITESURF / VÊTEMENTS

325, RUE MARAIS, 557, SAINT-JOSEPH EST
VANIER, QC G1M 3R3 QUÉBEC, QC G1K 3B7
T 684.0600 T 522.0600

SPORTRADICAL.COM

RONA

Pour bien faire

De tout pour votre DÉCORATION

- Tissus
- Papier peint
- Couvre plancher
- Rideaux et accessoires
- Articles de décoration
- Lampes
- Service de pose
- Confection
- Décoration à domicile



Choix de couleurs
par ordinateur
«Match rite»

SICO

De tout pour votre CONSTRUCTION et vos rénovations

- Porte-fenêtre
- Toiture - Isolation
- Revêtement extérieur
- Livraison avec camion girafe



* Sur approbation
de crédit



OUVERT le dimanche de 9h00 à 13h00

Venez
voir
notre
choix de
meubles
de jardin
2009 !



Le Centre de rénovation et de décoration par excellence dans le grand Saint-Raymond.

RONA

le Rénovateur

Paulin Moisan Inc.

746, Saint-Joseph, Saint-Raymond • Tél. : 337-2297



boutique
Ambiance